



ALGÉRIE - NAMIBIE
Le Président Bouteflika félicite son homologue namibien à l'occasion de la fête nationale de son pays P. 24

OUYAHIA À PARTIR DE KIGALI, RWANDA :
L'Algérie a toujours été "un pionnier et un bâtisseur actif" de l'unité et de l'intégration de l'Afrique P. 24

JUSTICE : LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A ANNONCÉ HIER Création d'une Autorité nationale de protection des données personnelles

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier que l'opération de traitement des données personnelles des citoyens serait soumise à des autorisations accordées par une Autorité nationale placée sous la tutelle directe du président de la République, en vue de protéger les données sensibles et personnelles fournies au quotidien par des citoyens auprès des instances publiques ou privées.

P. 4



Les réformes introduites au secteur de la justice sont "palpables sur le terrain"

Le projet de loi portant code de procédure pénale :
"les mesures introduites visent à s'adapter aux changements de la législation algérienne"

NOUREDDINE BOUDISSA, DG D'ALGERAC INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

MÉCONNUE ET PEU VALORISÉE:

L'accréditation un passeport d'accès au marché international P. 6



EXAMENS DE FIN D'ANNÉE: M. Bedoui l'a annoncé hier : Les mesures sécuritaires prises auparavant seront "améliorées" P. 3

SANTÉ

RONFLEMENTS: DES EXERCICES POUR LES DIMINUER P.p 12-13

ÉCONOMIE

SELON L'ONS L'inflation moyenne annuelle à 4,9% jusqu'à février 2018 P. 7

F   TBALL

TRANSFERT: Accord trouvé entre Naples et Manchester United pour Ghoulam P. 22

SOCIÉTÉ

TLEMCCEN : Démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans l'enlèvement d'une mineure P. 9

LE 26 MARS À L'INESG

Table ronde sur «L'intelligence artificielle : applications et enjeux»

Dans le cadre de ses tables-rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise lundi 26 mars à partir de 13h45, une rencontre avec le professeur Habiba Drias, Directrice du Laboratoire de recherche en in-

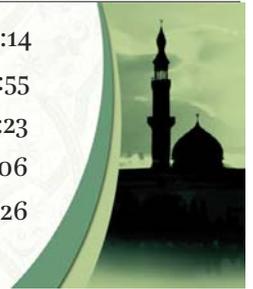
telligence artificielle à l'USTHB et membre de l'Académie algérienne des sciences et technologies animera à l'INESG, sur le thème: «L'intelligence artificielle : applications et enjeux technologiques, sociétaux et stratégiques».



Horaire des prières

Jeudi 4 Rajab 1439

Fajr	05:14
Dohr	12:55
Asr	16:23
Maghreb	19:06
Isha	20:26

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID
Conférence historique

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-historique sur le parcours militant et révolutionnaire du chahid symbole de la résistance, Mustapha Ben Boulaid.

TIPASA

Célébration de la Journée mondiale de l'eau

En partenariat avec la Direction des Ressources en Eau de Tipasa, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), célèbre aujourd'hui au Barrage de Boukerdene, la Journée mondiale de l'Eau, placée sous le thème «L'eau : la réponse est dans la nature».



BATNA

Commémoration du 62^e anniversaire de la mort de Mustapha Benboulaïd

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya de Batna, au cours de la-

quelle il présidera la cérémonie de commémoration du 62^e anniversaire de la mort du lion de l'Aurès, Mustapha Benboulaïd.

LI AMNIKOUUM

Le rôle de la DGSN dans la concrétisation du projet du permis à points en débat

L'émission radio dédiée à la sécurité routière «Li Annikouum», diffusée sur la chaîne 1, mettra en exergue, cet après-midi de 16h à 17h, la contribution de la Direction générale de la Sûreté nationale dans la mise en œuvre du projet du permis à points.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre-lecture autour de la poésie

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi de 14h à 16h à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre-lecture autour de la poésie à l'occasion de «la journée mondiale de la poésie».

CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE

Hommage à Rafik Cherrih

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 18h au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, une soirée artistique en hommage au défunt artiste Rafik Cherrih.



Météo



	Max	Min
Alger	11°	05°
Oran	13°	07°
Annaba	12°	07°
Béjaïa	10°	06°
Tamanrasset	23°	01°

SALLE IBN KHALDOUN

Projection du film «Before the flood»

Le film «Before the flood», sera projeté pour la première fois en Algérie, ce soir à partir de 18h à la salle Ibn Khaldoun. L'accès est libre pour le public.



BÉJAÏA

Les étudiants de l'INSM régalaient le public



Les étudiants de l'Institut national supérieur de musique (INSM) ont régalaient le public, mardi soir au théâtre régional de Béjaïa, en offrant un spectacle original en alternant musique savante du monde et répertoire national populaire, arrangé dans une connotation classique. Le "voyage musical" du public a débuté avec des partitions instrumentales en solo (guitare, piano, oud) puis s'est accentué avec des duos et des trios et un sextuor, le tout puisant dans le répertoire universel et les compositions en rapports notamment Liszt, Mozart, ou encore Jean Baptiste Loeillet, entrecoupés par quelques airs d'opéra, magnifiquement interprétés. En deuxième partie, la ballade a fait la part belle à la composition du terroir, en déroulant pas moins de sept titres standards dont Bilah Ya Hamami, A Tamurtiw, Ya kalibi Khali L'hal, Yemma Gouraya, qui ont ravi l'assistance. Dirigé par le maestro Hocine Bouifrou, et encadré par Kheira Mokrane au piano, l'orchestre composé d'une vingtaine d'étudiants a séduit à plus d'un titre.

DU 23 AU 29 MARS À L'INFSPM DE SÉTIF

15^e cours international sur le diabète et les FRCV

Le service de médecine interne du CHU de Sétif, organise du 23 au 29 mars à l'Institut national de formation supérieure paramédicale INFSPM de Sétif, le 15^e cours international sur le diabète et les facteurs de risques cardiovasculaires (FRCV).



GALERIE MOHAMED-RACIM

Exposition de Mustapha Ghedjati



La galerie d'arts Mohamed-Racim (7 avenue Pasteur, Alger-Centre), abrite jusqu'au 29 mars, une exposition d'art plastique de l'artiste peintre Mustapha Ghedjati.

CE SOIR À LA SALLE IBN ZEYDOUN

Concert de musique andalouse

Sous le thème des Retrouvailles et à l'occasion de la journée mondiale de la poésie, les trois chanteuses à la voix sublime : Manal Gherbi, Hasna Hini et Alla Esma, animeront un récital andalou inspiré de contes de poésies et de riches mélodies arabo-andalouse, nouba, hawzi, malhoun et madeh, ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun.



SAMEDI 24 MARS À L'ESHRA

Présentation de la 4^e édition de la Fashion Night Algiers

Index Communication organise samedi 24 mars à partir de 10h à l'École Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA), conférence de presse pour annoncer la 4^e édition de la Fashion Night Algiers qui aura lieu le samedi 31 mars à l'ESHRA, ainsi que le lancement du grand concours national de coiffure prévu du 01 avril au 31 juillet 2018.

OUYAHIA À PARTIR DE KIGALI, RWANDA : L'Algérie a toujours été "un pionnier et un bâtisseur actif" de l'unité et de l'intégration de l'Afrique

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier depuis la capitale rwandaise, Kigali, où il représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), que l'Algérie "a toujours été un pionnier et un bâtisseur actif de l'unité et de l'intégration du continent africain".



Depuis sa lutte de libération nationale, "l'Algérie a toujours été présente, militante et engagée dans toutes les entreprises destinées à construire l'unité africaine. De l'historique conférence panafricaine de Casablanca, aux assises constitutives de l'Union africaine à Durban, l'Algérie a été un pionnier et un bâtisseur actif de l'unité et de l'intégration de notre continent", a souligné M. Ouyahia dans une allocution prononcée en séance à huis-clos lors de ce sommet extraordinaire qui a été consacré au lancement officiel de la Zone de libre échange continentale (ZLEC).

"C'est avec cette même foi dans le destin commun des peuples africains que l'Algérie aborde la ZLEC qui aura, sans doute, plusieurs retombées positives", a relevé le Premier ministre, ajoutant que cette nouvelle réalisation "consolidera, à travers le continent, l'efficacité du développement, pierre angulaire de la paix et de sécurité, et confortera aussi la place et le poids de l'Afrique dans les négociations sur le commerce international, un do-

maine dont les règles ne tiennent pas toujours compte des intérêts et des droits des Africains".

La ZLEC ainsi que les protocoles relatifs à la libre circulation des personnes et au marché unique du transport aérien en Afrique, seront également, selon M. Ouyahia, "des avancées marquantes vers la consécration de la Communauté économique africaine, décidée à Abuja en 1991".

"Notre foi dans l'unité et l'intégration de notre continent ainsi que notre grand respect pour notre famille africaine nous font devoir de relever ici quelques contraintes nationales et régionales au milieu desquelles l'Algérie aborde les grandes réalisations panafricaines auxquelles notre Organisation s'apprête à donner naissance", a-t-il soutenu.

Il faut observer qu'au niveau national, "notre processus de développement, mis en route depuis près de deux décennies par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la paix et la réconciliation res-

taurées, et qui a donné des résultats remarquables, se voit contrarié depuis 2014 par une brutale chute des prix des hydrocarbures", a ajouté M. Ouyahia, relevant que la balance des paiements extérieurs de l'Algérie "fait face à un important déficit récurrent depuis trois années". Ouyahia a rappelé, dans ce contexte, "les mesures transitoires de sauvegarde, à portée universelle, mises en place par l'Algérie et visant à réduire le déficit de sa balance commerciale et de sa balance des paiements extérieurs, poursuivre son développement économique et social et à préserver son indépendance financière". Au niveau régional, le Premier ministre a évoqué l'émergence du terrorisme, du crime transnational et de la migration clandestine qui, a-t-il relevé, "constituent autant d'entraves à la libre circulation des personnes".

Face à cette situation, "l'Algérie ne ménage pas ses efforts et ne compte pas ses moyens pour apporter directement à ses voisins sahéliens son concours multiforme à la restauration de

la paix et de la sécurité dans cette région", a-t-il insisté, assurant, en outre, que l'Algérie "continuera de se prémunir de l'émigration clandestine illégale en la traitant toujours avec humanisme et en concertation avec les pays d'origine". Pour le Premier ministre, les contraintes régionales et nationales évoquées "n'atténuent en rien l'enthousiasme de mon pays à être un signataire original des documents relatifs à la Zone de libre échange continentale et à la libération de l'accès au marché de transport aérien en Afrique". L'Algérie, tient-il à rassurer, "se joint à ses nouvelles réalisations, partant de son engagement panafricainiste consigné dans sa propre Constitution et adhère à ces avancées, convaincue que celles-ci auront, à moyen terme, des retombées bénéfiques pour sa propre économie en phase de consolidation et de diversification prometteuses, grâce aux multiples atouts dont dispose mon pays, qui sera demain un acteur significatif des échanges interafricains".

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE: les mesures sécuritaires prises auparavant seront "améliorées"



Les mesures sécuritaires prises auparavant pour assurer le bon déroulement des examens scolaires nationaux seront "améliorées", a indiqué hier à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouriddine Bedoui.

Interrogé par l'APS sur les mesures sécuritaires qui seront prises par son département pour assurer le bon déroulement des prochaines épreuves scolaires dont celles du Baccalauréat pour éviter toute tentative de fraude, le ministre a déclaré que "les mesures déjà prises auparavant seront améliorées".

"Nous sommes un Etat, nous avons des mécanismes mis en place. Plusieurs secteurs sont concernés dont l'Éducation nationale, l'Intérieur et l'ensemble des services de sécurité", a précisé M. Bedoui, en marge de l'inauguration de l'Office national d'impression des sujets du Baccalauréat avec la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

Le ministre a souligné, dans ce sens, que "toutes les mesures et toutes les dispositions sont prises pour que les examens au niveau national se déroulent dans de bonnes conditions que ça soit sur le plan sécuritaire ou sur le plan des conditions pédagogiques".

Mme Benghabrit avait affirmé l'année dernière, à la veille du début des épreuves du Bac, que toutes les mesures étaient prises pour assurer le bon déroulement et la sécurisation des examens scolaires nationaux en vue d'éviter la "fraude", notamment l'utilisation des brouilleurs et des équipements de vidéo surveillance au niveau des centres d'impression des sujets du Baccalauréat et des centres de conservation "sans recourir au blocage des réseaux sociaux".

Elle avait déclaré également que "la sécurisation des examens, dont le Baccalauréat, a fait l'objet d'une attention particulière du gouvernement", soulignant que la commission mixte en charge de la sécurisation des examens n'a ménagé "aucun effort pour réunir les bonnes conditions à l'effet de garantir le bon déroulement de ces examens".

Huit contrebandiers arrêtés dans le sud du pays (MDN)

Huit (08) contrebandiers ont été arrêtés mardi à Bordj Badji Mokhtar et El-Oued par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indiquait hier dans un communiqué, le ministre de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détache-

ment de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 20 mars 2018 à Bordj Badji Mokhtar /6 RM, six (06) contrebandiers, déjoué une tentative de contrebande de (120) tonnes de denrées alimentaires et saisi dix (10) camions, un véhicule tout-terrain et divers outils d'orpaillage", précise la même source. "Par ailleurs, un autre dé-

tachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, à El Oued/4 RM, deux (02) contrebandiers et (2122) unités de différentes boisons, alors que dix-sept (17) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Adrar et Tlemcen", conclut le MDN.

APS



JUSTICE

Plus de 247.000 mis en cause dans des affaires d'infraction au code de la route durant 2017

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a révélé mardi à Alger que le nombre des mis en cause dans des affaires d'infraction au code de la route durant 2017 avait atteint 247.833 personnes.

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant le code de procédure pénale, M. Louh a précisé que "tous les amendements introduits dans les lois reposent sur des statistiques et un examen minutieux de tout ce qui parvient aux juridictions".

Il a indiqué dans ce contexte que "la création d'un casier des délits routiers" intervenait suite aux nombreux crimes enregistrés dans ce domaine dont les auteurs ont atteint, l'année dernière, 247.833 contrevenants".

Le ministre a fait savoir que les statistiques de 2017 démontraient un "recul du nombre des infractions par rapport à 2016 qui a enregistré 249.178 crimes commis par 250.438 mis en cause dont 247.533 hommes et 2.905 femmes".

Le "casier des délits routiers revêt une importance majeure, car il s'agit du suivi et de l'examen de tout ce qui a trait aux infractions routières et à leur impact", a estimé M. Louh, mettant l'accent sur "l'importance de l'établissement d'un casier des délits routiers au même titre que le casier judiciaire pour garantir le suivi et le traitement de ces affaires par les instances concernées de l'Etat, outre la prévention".

"La même démarche a été suivie en matière d'établissement du casier d'addiction à l'alcool et à la drogue, sur la base de statistiques collectées depuis 2014 jusqu'à l'an dernier", a indiqué le ministre. Le ministre de la Justice avait présenté mardi devant les membres de l'APN, les principales dispositions contenues dans le projet de loi modifiant et amendement l'ordonnance N 66-155, du 8 juin 1966, portant code de procédure pénale.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A ANNONCÉ HIER Création d'une Autorité nationale de protection des données personnelles

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier que l'opération de traitement des données personnelles des citoyens serait soumise à des autorisations accordées par une Autorité nationale placée sous la tutelle directe du président de la République, en vue de protéger les données sensibles et personnelles fournies au quotidien par des citoyens auprès des instances publiques ou privées.

Dans son exposé sur le projet de loi sur la protection des personnes physiques en matière de traitement des données personnelles devant les membres de l'APN, M. Louh a insisté sur "la grande" importance que revêt ce texte de loi en vertu duquel il sera procédé à la création d'une Autorité nationale, chargée de l'octroi d'autorisations pour le traitement de ce genre de données aux différentes instances. Ladite autorité sera placée sous la tutelle directe du président de la République et veillera sur le contrôle et l'organisation de l'opération. Elle sera composée de 16 membres installés pour un mandat de cinq ans, dont trois désignés par le président de la République, outre trois magistrats désignés par le Conseil supérieur de magistrature, membres de la Cour suprême et du Conseil d'Etat. Elle comptera également un membre de chaque chambre du parlement et un représentant des ministères de la Défense, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Santé, du Travail, des télécommunications, des technologies et du numérique. La création de cette autorité intervient pour mettre fin "à l'anarchie" sévissant à ce jour en matière d'exploitation des données personnelles des personnes physiques, a souligné M. Louh, ajoutant qu'il "n'est pas normal que personne ne sache à ce jour où vont les



données personnelles fournies par l'individu qui renseigne différents formulaires auprès d'instances publiques et privées". Louh a cité comme référence les SMS publicitaires que reçoivent les clients des différents opérateurs mobiles, indiquant qu'"il ignore comment le numéro du client est arrivé à ces parties qui l'utilisent à d'autres fins". Lire aussi: Institution d'une Autorité nationale de protection des données à caractère personnel Le ministre a, en outre, reconnu qu'il n'existait pas de protection juridique contre ce genre de données, "à l'exception de certaines références contenues dans des textes juridiques, comme celui de la certification électronique", a-t-il indiqué souli-

gnant que l'Algérie avait par ce texte de loi, rejoint le rang de la plupart des pays ayant promulgué une loi relative à la protection des données personnelles. Ce nouveau texte de loi englobera un ensemble de garanties protégeant les données personnelles et la vie privée lors des opérations de collecte, d'enregistrement, de conservation, de changement, d'exploitation, d'envoi, de publication ou de destruction des données. Plus explicitement, M. Louh a indiqué qu'en vertu dudit projet de loi, les données personnelles sont "toutes données relatives à une personne identifiée ou identifiable, à l'instar du numéro d'identification ou éléments relatifs à ses aspects physique, physiologique, psy-

chique, biométrique, culturelle, sociale et économique", soulignant que le texte s'appuyait sur le consentement ou non de la personne concernée pour l'exploitation de ses données exprimées dans un casier à insérer dans les différents formulaires qu'elle doit remplir après l'entrée en vigueur du texte en question. "Seront exclues, les données traitées par les services du ministère de la Défense nationale et de sécurité, et celles exploitées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la criminalité et les bases de données judiciaires", a-t-il ajouté.

Le projet de loi portant code de procédure pénale : "les mesures introduites visent à s'adapter aux changements de la législation algérienne"

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a répondu mardi à Alger aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance N 66-155, promulguée le 8 juin 1966, portant code de procédure pénale, soutenant que la plupart des mesures introduites dans le texte ont pour objectif de "s'adapter aux nombreux changements survenus dans la législation algérienne".

Lors d'une séance plénière présidée par M. Saïd Bouhadja, président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, le ministre a fait savoir que la plupart des mesures introduites dans ce nouveau texte juridique intervenaient soit pour combler un "vide juridique" soit pour s'adapter aux nombreux changements qu'a connus la législation algérienne".

Après avoir souligné que les amendements relatifs à la "contrainte par corps" visaient à lever l'ambiguïté et éviter la "problématique dans la poursuite de son application, M. Louh a rappelé que la législation algérienne l'avait supprimé, conformément aux

conventions internationales signées par l'Algérie", soutenant que "l'appel suspend l'exécution de la contrainte par corps" à l'effet de garantir les libertés et les droits et consacrer la présomption d'innocence. S'agissant de la confirmation de l'insolvabilité du condamné pour sa dispense de la contrainte par corps, le ministre a indiqué que l'amendement proposait l'élargissement de la possibilité de confirmation de l'insolvabilité auprès du Parquet.

Dans ce cadre, la députée du

groupe parlementaire du parti du FLN a indiqué que le texte de loi "a permis de réaliser plusieurs acquis notamment la levée de l'ambiguïté sur les dispositions de la contrainte par corps", saluant les mesures coercitives inhérentes aux infractions juridiques".

Le projet de loi consacre "l'édification de l'Etat de droit", selon le député du parti, Azziza Ben Aoun qui a préconisé "une application rigoureuse de la loi", alors que la députée Soraya Benyamina a estimé que "l'Algérie est désormais

pionnière en matière de protection des libertés des personnes".

"La loi renforce la protection des libertés et la présomption d'innocence et s'adapte aux exigences de l'étape actuelle", a affirmé le député du groupe parlementaire du RND.

Après avoir salué la teneur de la loi amendée, la députée du groupe parlementaire du MSP, Meriem Messaoudi, a revendiqué "l'introduction de dispositions interdisant aux administrations de commander le registre du commerce

pour faciliter l'insertion des déte-nus". Le député du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS), Saddek Slimani, a affirmé que "les dispositions de la loi constituent un pas important sur la voie du renforcement des dispositifs de contrôle, estimant toutefois qu'elles ne s'adaptent pas à la réalité du secteur de la justice en Algérie".

Le député Hassan Mansouri, (FFS) a plaidé pour "une application saine de toutes les lois sans exceptions".

Louh est formel : les réformes introduites au secteur de la justice sont "palpables sur le terrain"

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé mardi à Alger que les "réformes profondes" introduites ces dernières années au secteur de la justice sur instructions du président de la République et à la demande de juristes "sont palpables sur le terrain". Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée au débat du projet de loi amendement et complétant le code de procédure pé-

nale, M. Louh a indiqué que "les réformes intenses et profondes introduites au secteur de la justice ces dernières années sur instructions du président Bouteflika sont aujourd'hui palpables sur le terrain", ajoutant qu'elles "ont été introduites, à la demande de juristes et avec l'approbation de toutes les parties dans le cadre de l'édification de l'Etat de Droit". Le ministre a rappelé la réforme "ordonnée par le président de la République relative aux prérogatives du pro-

curateur de la République en concernant l'émission de mandats de dépôt en matière de flagrant délit, les procédures de flagrant délit étant remplacées par celles de comparution immédiate et l'émission du mandat de dépôt relevant désormais des prérogatives du magistrat de siège". Il ajouta que cette réforme "a été opérée dans le cadre de la garantie des libertés individuelles et du renforcement de l'indépendance de la Justice à la faveur du programme du président de la

Republique". M. Louh a cité, en outre, les différentes réformes introduites récemment, soulignant "l'impératif de poursuivre le processus d'édification de l'Etat de Droit sur des bases solides". "Certaines lacunes ont en effet été relevées", a reconnu le ministre précisant que "les principes de respect des droits et libertés ont été constitutionnalisés dans la récente révision de la Constitution".

ENVIRONNEMENT: Lancement d'une campagne d'implantation de 2.600 plants au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah

La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a procédé mardi au lancement d'une campagne d'implantation de 2.600 plants au niveau de la cité 10.000 logements de Sidi Abdallah (Alger), et ce dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des Forêts, placée cette année sous le thème "Forêts au service des villes durables".

S'exprimant en marge du lancement de la grande campagne d'implantation, en présence du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, Mme Zerouati a indiqué que "la mise des forêts à la disposition des villes durables constitue désormais l'un des grands objectifs du développement durable à l'horizon 2035".

Le secteur de l'Habitat, poursuit-elle, est l'un des secteurs sur lesquels mise le ministère de l'Environnement pour créer ces villes durables avec toutes leurs dimensions écologique, économique, sociale et culturelle.

C'est dans cette optique, ajoute la ministre, que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a initié le "prix villes durables" qui sera décerné le 25 octobre 2018 coïncidant avec la Journée nationale de l'Arbre. A cet égard, Mme Zerouati a précisé que l'objectif escompté de ce prix, au niveau national, consistait essentiellement à sensibiliser davantage le citoyen et à développer et à embellir les villes algériennes.

Les deux ministres ont saisi cette occasion pour mettre en avant l'importance d'aménager des espaces verts dans tous les projets de logements en cours de réalisation ou ceux programmés à l'avenir.



Pour rappel, Mme Zerouati avait accompagné le ministre de l'Habitat qui a posé la première pierre d'un projet de réalisation de 2.500 unités de logement LPP à Sidi Abdallah. Il s'agit, selon M. Temmar, du dernier projet inscrit au titre du programme tracé par l'Etat portant réalisation de 42.000 logements LPP.

Avec la pose de la première pierre de ce projet, nous aurons lancé tous les projets tracés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant réalisation 1.600.000 logements dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019", a précisé M. Temmar.

Le ministre a indiqué, à ce propos, que le quota d'Alger pour les logements LPP était estimé à 23.000 unités.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisa-

tion d'un lycée de 1.000 places pédagogique et d'un CEM au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah.

Le ministre a mis en avant la nécessité de tenir compte de l'aspect écologique dans les projets de construction, soulignant l'importance de recourir, au titre de ce projet pilote, à un éclairage public par énergie solaire tout en adoptant un mode d'isolement qui pourrait économiser de 30 à 40 % de l'énergie consommée dans le cadre du respect des principes de l'efficacité énergétique.

A rappeler que cette campagne d'implantation de 2.600 plants au niveau de la cité 10.000 logements (nouvelle ville de Sidi Abdallah), organisée dans le cadre de la célébration de la journée internationale des Forêts, s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement et de la formation professionnels, Mohamed Mebarki, et de la communication, Djamel Kaouane.

Trois nouveaux guides d'action "bientôt" en Algérie

Trois (3) nouveaux guides d'action algériens sont actuellement en cours de préparation dans le cadre de la coopération algéro-espagnole, a révélé, mardi, à Constantine, Mme Fatiha Merah, professeur en médecine légale à l'école supérieure de la magistrature.

Cette même spécialiste a précisé, lors du séminaire régional sur le "protocole d'action en cas de grandes catastrophes", que ces nouveaux guides, sur "la violence sexuelle", "la scène du crime" et "la responsabilité professionnelle" vont s'ajouter au "guide d'action algérien des événements à victimes multiples et des grandes catastrophes" et visent en particulier à améliorer les performances des magistrats et des médecins légistes en Algérie.

Elle a dans ce contexte affirmé que le projet "sera achevé d'ici la fin de l'année en cours".

Mme Merah, qui exerce également dans le service de médecine légale de l'hôpital Beni Messous d'Alger, a ajouté que ces nouveaux guides en cours de préparation par des médecins légistes et des magistrats algériens, en coopération avec des experts de l'agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), au niveau de l'école supérieure de la magistrature, "entreront en vigueur une fois validés par le ministère de la Justice".

De son côté, Juan Manuel Cartagena, un expert espagnol participant à la conception de ces nouveaux guides, a cité l'exemple d'une grande catastrophe qui a eu lieu en 2004 au Paraguay relative à une explosion dans un grand restaurant, faisant environ 450 victimes.

A ce propos, il a mis l'accent sur les actions importantes et les mesures prises juste après l'incident, afin de permettre aux médecins légistes et aux magistrats présents à cette rencontre de mieux comprendre le contenu du guide d'action algérien en cas d'événements à victimes multiples et des grandes catastrophes, dont des échantillons ont été distribués.

A noter que ce séminaire régional de deux jours, portant sur le "protocole d'action en cas de grandes catastrophes" a été marqué par la présence de représentants de 17 cours de justice de l'Est du pays et de nombreux médecins légistes.

Lancement du projet de système de régulation du trafic routier et des feux tricolores intelligents à Alger (Zoukh)

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a donné mardi le coup d'envoi du lancement du projet de système de régulation du trafic routier et des feux tricolores intelligents au niveau de la commune de Belouizded, au titre d'un projet pilote de gestion centralisée du trafic routier assurée par une joint-venture algéro-espagnole dans le cadre d'une série de projets visant à moderniser la wilaya d'Alger.

Intervenant lors d'une conférence de presse en marge de sa visite d'inspection des projets de travaux publics et des transports à Alger, M. Zoukh a indiqué que le "lancement des travaux du projet de système de régulation du trafic routier intelligent et l'installation de feux tricolores au niveau de la commune de Belouizded concerneront, dans une première étape, 200 intersections sur un ensemble de 500 au niveau de la wilaya d'Alger et

ce, en collaboration avec une société espagnole en vue de résoudre les problèmes liés l'embouteillage à Alger" précisant que "la réalisation de ce projet durera 25 mois".

"La réalisation d'un système intelligent de gestion dynamique du transport urbain vise à faciliter le trafic routier à Alger" a expliqué le wali ajoutant que "ce système procèdera en premier lieu à la collecte de données concernant la fluidité du trafic routier au niveau d'un centre spécialisé à Kouba à travers les caméras de surveillance et des puces magnétiques pour que ces données soient ensuite analysés en vue de trouver les solutions idoines".

Il a affirmé que le lancement des travaux d'aménagement du rond point de Clairval menant vers Afripol en direction du rond point du ministère des travaux publics à Ben Aknoun (6km)

ainsi que la mise en service de la double voie située au niveau de la Rue Mustapha Khalef (El Biar) s'inscrivent dans le cadre des projets en cours de réalisation, lesquels dépassent 40 projets.

"Après avoir réceptionné le projet du parking d'El Biar (730 véhicules), plusieurs autres projets dont les travaux avancent bien seront réceptionnés également, à l'image des parkings d'El Madania (600 véhicules), Kouba (800) et Hydra (730)", a révélé encore le wali de la capitale.

Le projet de réalisation d'une gare routière, au niveau de la commune de Bir Mourad Rais, d'une capacité de 1000 taxis et bus a accusé un retard de réception en raison de la déclaration de faillite de la société espagnole qui était chargée de la réalisation du projet et dont la finalisation des travaux a été at-

tribuée à une société algérienne, a indiqué M. Zoukh qui a précisé que ses services poursuivront en coordination avec les services de sûreté la lutte contre le phénomène des parkings aléatoires qui défigurent le paysage de la capitale.

Et d'ajouter que dans le cadre de encouragement à l'investissement privé, les services de wilaya ont exigé aux investisseurs ayant bénéficié du foncier réservé à la réalisation de plusieurs projets tels que les hôtels, les crèches, les cliniques médicales et les restaurants, la consécration de parkings aux personnes véhiculées afin de combler le déficit enregistré dans ce sens, estimé à 4000 sites.

M. Zoukh a, en outre, rappelé que depuis le lancement des opérations de relogement depuis 2014 jusqu'à ce jour, quelques 530 hectares du foncier au niveau de la capitale ont été récupérés

et dont une grande partie consacrée à la réalisation de différents projets de logements, ajoutant que la troisième phase de la 23ème opération de relogement a été reportée en raison de mauvaises conditions climatiques et de chutes de pluie ces derniers temps, qui ont, à leur tour, empêché l'opération de réhabilitation de sites d'agglomérations concernés par cette opération.

Il a, par ailleurs, annoncé que ces opérations seront prochainement entamées.

Quant à la formule LPA (Logement promotionnel aidé), M. Zoukh a précisé que faute de foncier immobilier, la wilaya n'a pas encore entamé l'opération, notant que les maires, qui ont pris l'initiative de réceptionner les dossiers des citoyens souscripteurs, doivent assumer leur responsabilité.

NOUREDDINE BOUDISSA, DIRECTEUR GENERAL D'ALGERAC INVITÉ, HIER, DU FORUM A DK NEWS

MÉCONNU ET PEU VALORISÉ :

L'accréditation un passeport d'accès au marché international

Ratissant large tous secteurs confondus, le groupe Sonatrach et Saidal à titre d'exemple, sont les mieux et plus avertis pour montrer toute l'importance de se mettre dans l'esprit de la production type «Normes Internationales». Algerac, organisme national d'accréditation reconnu à l'international, vient de démontrer une fois de plus, l'exigence afin d'exporter son savoir-faire et les maîtrises techniques.

Amar CHEKAR

La construction d'organismes d'accréditation qui répondent aux exigences de la concurrence du marché international, se place au centre des préoccupations des grandes entreprises qui s'imposent sur le marché international. « Nous avons un déficit énorme en termes de connaissance et maîtrise des normes de fabrications des produits, tous secteurs confondus. Malgré l'existence d'un nombre important de sociétés qui adhèrent à la démarche de normalisation, beaucoup de choses restent à faire en matière de communication, sensibilisation et travail de proximité, afin de convaincre », a déploré hier, Noureddine Boudissa, directeur général d'Algerac au Forum de DK News.

Fort de son engagement et sa maîtrise du sujet, M. Boudissa qui voit loin et haut souligne «Même si une entreprise veut exporter des produits dans des pays étrangers, ces pays vont lui exiger des référentiels qui répondent aux normes de fabrication internationales. Ça ne sert à rien de vanter la qualité des produits, si l'entreprise n'est pas accréditée et reconnue en tant que telle », a-t-il souligné.

Enregistrant un effectif qui reste en deçà des besoins et qui qui ne sont que de 100 à 120 pour les experts et de 60 à 70 évaluateurs seulement, le DG d'Algerac, a révélé l'existence d'un objectif

d'augmenter les moyens humains en formant 500 experts et 120 évaluateurs, afin de satisfaire la demande, tout en accompagnant les sociétés désireuses d'aller dans le sens de la croissance et développement continue à raison de 80% de la facture d'accréditation.

Par ailleurs, M. Boudissa n'a pas manqué de relever des insuffisances en matière de textes juridiques qui doivent connaître des aménagements adaptés aux exigences des textes juridiques relatif au commerce international, à commencer par la nécessité d'aller vers l'application du principe de la réciprocité avec les partenaires concernés et la reconnaissance mutuelle pour aller de l'avant dans le sens des accords commerciaux et économiques internationaux.

Bientôt une organisation africaine

Le marché africain à l'épreuve. Tenant compte de l'importance de l'accréditation qui constitue un élément clé pour aller à l'international, il est question du lancement d'une nouvelle organisation africaine, afin d'imposer la pratique des normes dans le processus de production qui mettent en valeur les facteurs qualité sur tous les plans.

Les modalités financières seront au menu très prochainement.

Les acteurs de cette organisation africaine devront mettre tous les moyens adéquats et



légaux avant de réguler le marché africain. Le traité de Kigali prévoit l'accord de l'Algérie avec les pays africains, implique

la responsabilité des acteurs économiques à produire de la qualité, afin de répondre aux exigences des consommateurs

qui deviennent de plus en plus exigeants aussi bien en termes de qualité des produits mais aussi de prix.

La communication parent pauvre des organismes

Considéré comme un facteur de succès qui présente 80% dans la réussite des programmes et réalisation des objectifs, Noureddine Boudissa, n'a pas manqué de revenir sur la place que l'on accorde à la communica-

tion. «ALGERAC ne lésine pas sur l'aspect médiatique des choses. La communication est un vecteur de développement par excellence pour tous les secteurs. Mais, malgré notre ouverture et disponibilité de ré-

pondre aux mass médias de différents supports, ça reste insuffisant pour convaincre les entreprises à penser et travailler dans les normes », dira-t-il.

«L'accréditation booste l'exportation des produits»

« Nous avons beaucoup d'articles et de produits importés des quatre coins du monde. Des lors, on doit s'interroger sur nos capacités, moyens légaux et normatifs pour exporter ou contrôler tous ces produits d'importation que l'on trouve sur le marché national ». M. Boudissa, DG d'ALGERAC, spécialiste en la matière répond à quelques questions liées au domaine de la normalisation qui se trouve à la base de la qualité de toutes les productions et services.

Propos recueillis par Amar Chekar

DK NEWS : ALGERAC est reconnu à l'international. Peut-on revenir sur l'importance des différents services à commencer par la certification ?

Noureddine Boudissa : L'accréditation ALGERAC a connu un développement assez appréciable au niveau national. Aujourd'hui, ALGERAC est reconnue sur le plan international. Cette reconnaissance internationale d'Algerac a été annoncée par les médias vers la fin de l'année 2017. Et lorsqu'un organisme algérien est reconnu par ses pairs sur le plan international, cela doit apporter inévitablement une valeur ajoutée à l'économie

nationale. Il faut dire que l'intérêt d'aller vers l'accréditation, réside dans la logique économique et commerciale internationale qui exige de toutes les entreprises de travailler et fabriquer les produits dans les normes. Aussi, il faudrait que l'on précise que la certification constitue un des éléments qui couvre notre organisme. ALGERAC couvre plusieurs secteurs dont la santé, le bâtiment, l'industrie etc. Les normes ne sont pas suffisamment connues, ne sont pas suffisamment généralisées et elles ne sont pas généralement utilisées en Algérie. Nous ne connaissons pas les normes techniques Algérie. Là aussi, nous avons un déficit assez important. Il faut revenir à la pratique des normes commerciales et des services.

La crise économique peut-elle



obliger les entreprises à se rattraper, afin de survivre ou se développer à l'international ?

Aujourd'hui, il est temps de s'intéresser à la composante infrastructure/qualité. Tout le monde sait que l'infrastructure/qualité d'un pays, c'est la normalisation, la métrologie, la certification, l'accréditation et tous ces éléments liés à la conformité, tout ce que l'on appelle évaluation de la conformité. Aujourd'hui et plus que jamais, notre pays a besoin d'avoir une assise nationale d'infrastructures de qualité, organisées et reconnues, que ce soit par son organisme national d'accréditation ou les organisations concernées. Ça

devient impératif. Il faut se donner les moyens normatifs pour contrôler et réguler le marché. En dehors du pétrole et du gaz, notre pays importe énormément de produits et en exporte très peu. Les importations attirent notre attention de manière particulière. Nous avons beaucoup d'articles et de produits importés. Des lors, on doit s'interroger sur nos capacités, moyens légaux, normatifs pour contrôler tous ces produits que l'on trouve dans le marché national. On doit s'interroger sur la qualité de ces produits s'ils ne se répèrent pas nuisibles à notre qualité de vie, santé et environnement.

Peut-on contrôler le marché

rien que par la normalisation ?

Mais je vous dis que ce n'est pas encore le cas. Nous avons besoin d'avoir des organismes structurés, reconnus, organisés qui seront réparties à travers le territoire national. Ce sont ces organismes qu'on utilise comme instrument de régulation et pour contrôler tous ces produits qui viennent des frontières. Aujourd'hui, ce sont les normes qui font le commerce international. On s'interroge fort bien si nos acteurs économiques et commerciaux s'inscrivent dans la démarche du commerce international. Par manque d'information et de sensibilisation, proximité, beaucoup d'acteurs du marché national ne connaissent pas encore l'accréditation. C'est toute la tâche et le travail qui nous attend. D'autre part, il faut dire qu'aujourd'hui, les producteurs commencent à maîtriser et fabriquer les produits dans les normes. Ce sont les normes qui font le commerce international. On ne peut pas exporter sans passer par la pratique et le respect des normes de production.

A. C.

SELON L'ONS L'inflation moyenne annuelle à 4,9% jusqu'à février 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,9% jusqu'à février 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'à février 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de mars 2017 à février 2018 par rapport à la période allant de mars 2016 à février 2017.



Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en février 2018, qui est l'indice brut des prix à la consommation en février par rapport à janvier 2018, elle a été de -0,6%.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une

baisse de 1,9% en février comparativement à ceux de janvier 2018. A titre d'exemple, les prix des produits agricoles frais ont enregistré une baisse de 3,5%, particulièrement la viande blanche (-8,3%) et les légumes (-5,7%). De même, les prix des produits alimentaires indus-

triels (agroalimentaires) ont enregistré une baisse, quoique légère, de 0,4%, entraînés par la chute des prix des légumes secs (-9,6%).

Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une légère baisse de 0,1%. Par contre, les prix des services ont observé une hausse de l'ordre de 1,8%.

Par groupe de biens et services, une augmentation des prix a touché les logements-charges (+0,9%), les transports et communication (+1,1%) et ceux de la santé et d'hygiène corporelle (+0,8%).

En revanche, les prix de l'habillement-chaussures ont baissé de 0,8% alors que le reste s'est caractérisé par des variations modérées. Pour rappel, la loi de finances 2018 prévoit une inflation de 5,5%.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Net recul du déficit commercial sur les 2 premiers mois de 2018

Les importations et les exportations algériennes se sont rapprochées de l'équilibre sur les deux premiers mois de 2018 avec un déficit commercial de 97 millions de dollars contre un déficit de 2,35 milliards de dollars sur la même période de 2017, soit une baisse de 2,23 milliards de dollars (-96%), a appris mardi l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont augmenté à 7,101 milliards de dollars (mds usd) en janvier et février de l'année en cours contre 5,67 mds usd à la même période de 2017, soit une hausse de 25,24% correspondant à une augmentation de 1,431 mds usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont reculé à 7,198 mds usd contre 8,002 mds usd, en baisse de 804 millions de dollars (-10,05%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 99% durant les deux premiers mois de 2018 contre 71% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger en janvier et février 2018 (94,2% du volume global des exportations) en s'établissant à 6,689 mds usd contre 5,42 mds usd en janvier et février 2017, soit une hausse de 1,27 mds usd (+23,41%). Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 412 millions usd sur les 2 premiers mois (5,8% du volume global des exportations), en hausse de près de 65% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 333 millions usd (contre 192 millions usd), des biens alimentaires avec 55 millions usd (contre 41 millions usd), des biens d'équipement industriels avec 11 millions usd (contre 6 millions usd), des produits bruts avec 9 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 4 millions usd (contre 3 million usd).

Les importations des carburants en recul de près de 40%

Pour ce qui est des importations, la quasi-totalité des groupes de produits ont enregistré un recul à la seule exception de celui des demi-produits qui a connu une augmentation de 16,06% en s'établissant à 1,88 mds usd contre 1,62 mds usd durant la même période de 2017.

En revanche, la facture d'importation du Groupe Energie et lubrifiants (carburants) a enregistré un net recul en s'établissant à 154 millions de dollars contre 255 millions de dollars (-39,61%).

Dans une même tendance, les importations du Groupe des Biens d'équipements agricoles se sont établies à 72 millions usd contre 111 millions usd (-35,14%) alors que celles du Groupe biens d'équipements industriels se sont chiffrées à 2,23 mds usd contre 2,88 mds usd (-22,56%). Des baisses ont également été relevées pour le Groupe des biens alimentaires dont les importations se sont chiffrées à 1,48 mds usd contre 1,53 mds usd (-3,46%), pour les

biens de consommations non alimentaires à 1,08 mds usd contre 1,30 mds usd (-16,53%), et les produits bruts à 293 millions usd contre 301 millions usd (-2,7%). En terme de mode de financement des importations, sur les 7,198 mds usd des biens importés, un montant global de 4,15 mds usd a été payé par cash. Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 2,86 mds usd, tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 184 millions usd. Mais aucune importation n'a été payée par les comptes devises propres des importateurs.

L'Espagne, premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux, il est constaté que l'Espagne a conservé la tête du podium des clients de l'Algérie depuis janvier 2018. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Espagne avec 943 millions usd (13,3% des exportations globales algériennes), suivie de l'Italie avec 892 millions usd (12,56%), de la France avec 775 millions usd (10,9%), des Etats-Unis avec 634 millions usd (8,9%) et de la Grande-Bretagne avec 490 millions usd (7%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 1,09 mds usd (15,2% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 712 millions usd (9,9%), de l'Italie avec 616 millions usd (8,5%), de l'Espagne avec 567 millions usd (7,9%) et de l'Allemagne avec 458 millions usd (6,3%).

Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les 2 premiers mois de 2018

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers sur les deux premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2017. Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	1.097	-30,6%
-France	712	+2,45%
-Italie	616	+6,02%
-Espagne	567	+24%
-Allemagne	458	-15,5%
-Argentine	417	+54,4%
-Turquie	344	+6,8%
-Brésil	244	-21,5%
-USA	228	-13,6%
-Corée du sud	205	-57,1%
-Inde	179	+1,1%
-Russie	164	-41,2%
-Belgique	129	+70%
-Canada	127	-19,1%
-Arabie Saoudite	102	+24,4%
Sous-Total		5.589
TOTAL		7.198.

Les principaux clients de l'Algérie sur les 2 premiers mois de 2018

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays sur les deux premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2017. Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Espagne	943	+28,6%
-Italie	892	-24,1%
-France	775	+11,03%
-USA	634	-0,31%
-Gde Bretagne	490	+260,3%
-Turquie	400	+7,2%
-Pays-Bas	315	-3,4%
-Brésil	274	-30,8%
-Portugal	239	+91,2%
-Inde	200	+112,8%
-Tunisie	154	+49,51%
-Belgique	152	-15,4%
-Maroc	135	+71%
-Chine	123	-
-Corée du Sud	120	-
Sous-total		5.846
TOTAL		7.101.

ORAN : Les femmes porteuses de projets réussis à l'honneur

Les femmes porteuses de projets réussis sont à l'honneur à Oran, à l'occasion du premier salon sur l'entrepreneuriat féminin, inauguré mardi à la maison des jeunes "Ahmed Maoued". Une vingtaine d'exposantes dont des femmes porteuses de projets réussis dans différents domaines prennent part à cette manifestation qui se tient du 20 au 22 mars, a indiqué, à l'APS, un chef de service à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, qui met en avant la nécessité d'en-

courager la jeunesse féminine à se lancer dans l'entrepreneuriat et à impliquer davantage dans le monde économique. "Nous devons développer, encourager et favoriser l'entrepreneuriat féminin pour la création d'emplois, à travers l'accès au financement par le biais des différents dispositifs existants: Caisse nationale d'allocation chômage (CNAC), Agence nationale de soutien des jeunes (ANSEJ), Agence nationale de l'emploi (ANGEM) et autres services d'accompagnement", a-t-il sou-

venu. Quelques "success stories" ayant pris part à ce premier salon dédiée aux femmes entrepreneures se sont illustrées, à l'exemple de la PME "El Chorfa" sise à haï Filalouène (Oran), qui produit des feuilles de diouls et de la chapelure et d'autres ayant investi dans la gestion de la copropriété: nettoyage, jardinage et gardiennage. Amal Benkacimi, cinéaste et présidente d'une association culturelle "Média cinéma", qui a été sacrée docteurat honorifique de "I learn Academy" d'Egypte

pour avoir réalisé plusieurs travaux cinématographiques sur l'immigration clandestine, et décroché un Oscar également en Egypte pour avoir réalisé un documentaire intitulé "Batailles écrites en sang des moudjahidine", rêve de créer son propre club cinématographique en lien avec un club artistique. "C'est un défi, je suis consciente de l'immense tâche qui m'attend malgré les contraintes auxquelles je dois y faire face, mais je suis convaincue de réussir", a souligné

cette informaticienne, qui a plongé dans le monde de l'audiovisuel pour promouvoir et développer le côté culturel et médiatique. Plusieurs conférences sont au programme de ce premier salon sur les femmes porteuses de projets réussis, ayant trait notamment aux techniques de vente, à la publicité et à l'accompagnement des porteurs de projets pour la création de petites et moyennes entreprises.

TIZI-OUZOU :

Un taux de 60% de réalisation du programme de prise en charge des dégâts des incendies de juillet 2017

Le programme de prise en charge des dégâts causés par les incendies de forêts juillet 2017, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, enregistre un taux d'avancement moyen de 60%, a indiqué mardi le conservateur local des forêts, Moussa Tabti.

Ce taux représente la moyenne de réalisation des quatre opérations portant plantation d'oliviers, travaux de taille de régénération, plantation d'arbres fruitiers autres que l'olivier et aménagement de pistes qui ont été inscrites à l'indicatif de la conservation locale des forêts, au titre de ce programme, pour un montant global de 231 millions de dinars, a précisé à l'APS M. Tabti qui a rappelé que l'exécution de ce programme a été confiée à l'Entreprise régionale de génie rural Djurdjura.

L'opération de plantation d'oliviers d'une consistance de 29 508 sujets a atteint un taux d'avancement 97%, les travaux de taille de régénération devant toucher un total de 61 127 arbres est à 72%, la plantation d'arbres fruitiers autres que l'olivier qui porte sur



un volume de 34 458 plants à mettre en terre est à 56%, quant à l'opération d'aménagement de pistes, elle affiche un taux de réalisation de 10%, a-t-il détaillé. Le conservateur local des forêts a expliqué que les travaux d'aménagement de pistes a été suspendu en raison des conditions climatiques défavorables et seront relancés dès la fin de la saison des pluies, et ce, dans la perspective de parachever l'opération de réalisation de ce programme d'indemnisation des victimes des incendies de juillet dernier le mois d'avril pro-

chain, a-t-il dit.

En plus de ce programme, le secteur de l'agriculture a bénéficié lui aussi d'un montant total de plus de 41,7 millions de DA pour la compensation des pertes en cheptels et bâtiments d'élevage d'une consistance de 2 208 ruches pleines, 394 ruches vides, 22 hausses de ruches, 31 têtes ovines, 2 bovins, 27 330 poulets et bâtiments d'élevage bovins et 126 serres-à-on.

Demain mercredi, et à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des

forêts, le wali a prévu un déplacement dans la commune d'Ait Yahia Moussa qui a été la plus touchée par les feux de forêts de l'été dernier pour s'enquérir, au niveau du village d'Ait Attella, de l'état d'avancement du programme d'indemnisation des victimes, du projet de réalisation d'une piste agricole qui va relier les villages d'Ait Attella et d'Ait-Ouacif et procéder au lancement d'une opération de volontariat de plantation d'oliviers sur un site touché par les incendies, a-t-on appris auprès de la wilaya.

S'agissant du renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêts, et en plus de la deuxième colonne mobile de la protection civile qui a été accordée à Tizi-Ouzou, cette même wilaya a bénéficié en 2017 au titre du Fond de solidarité des collectivités locales d'un autre programme de renforcement des moyens de lutte, dont 10 camions ravitailleurs et de lutte contre les incendies de 6 000 litres pour un montant de 81,622 millions qui ont été acquis et de 15 tracteurs avec citerne tractable pour une enveloppe de 54,103 millions de DA et qui sont en cours d'acquisition, rappelle-t-on.

ALGER

Une session de formation au profit des artisans du 20 au 22 mars à Alger



Une session de formation a débuté, mardi à Alger, au profit d'artisans, pour le développement de leurs capacités à l'exportation et de la compétitivité, ainsi que la réalisation du développement économique hors hydrocarbures.

Organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en collaboration avec le Centre du commerce international (ITC) de Genève, cette session de formation qui s'étalera jusqu'au 22 mars, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale, visant la diversification de l'économie nationale et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures".

La formation qui concernera 20 artisans et sera encadrée par trois experts de l'ITC, spécialisés dans le commerce international, a pour objectif de développer les capacités des artisans en matière d'exportation, leur présenter des expériences réussies en matière d'échange commercial et leur faire connaître les modes de promotion, d'exportation et de commercialisation de leur produit.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un "grand projet expérimental, appuyé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et financé par le gouvernement japonais, à l'effet d'encourager la participation d'artisans, notamment émigrés, au sein de collectifs d'artisans, au soutien de la croissance économique des exportations d'Afrique du nord, s'étalant sur une année, au profit de quatre pays (l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie), a fait savoir le Directeur général de l'artisanat au ministère, Chokri Ben Zaourou.

Le projet vise "le renforcement des capacités concurrentielles des artisans et le développement de marchés internationaux pour la création de micro-projets dans le secteur de l'artisanat dans les pays sus cités, la réalisation d'une croissance économique durable et la garantie d'opportunités de travail dans ce secteur, notamment au profit des jeunes", a précisé le responsable.

M. Ben Zaourou a salué "les résultats positifs" obtenus par le secteur de l'artisanat ces dernières années, citant l'existence de 350.000 activités actuellement dans tous les métiers, ayant permis la création de 900.000 postes d'emplois.

Le responsable a rappelé toutes les facilitations qu'accorde le secteur aux artisans pour relever les défis, notamment en ce qui concerne le manque des matières premières, insistant sur l'impératif d'ancrer l'esprit d'entrepreneuriat chez l'ensemble des artisans.

BÉJAÏA

Démolition de 54 locaux commerciaux pour hâter la réalisation d'un échangeur à l'entrée de la ville

Au moins 54 locaux commerciaux, situés au lieu-dit les quatre chemins, à la sortie Est de la ville de Bejaïa, et localisés en contrebas d'un chantier accueillant les travaux, en voie d'achèvement, d'un échangeur, ont été démolis et entièrement rasés mardi matin à l'issue d'une opération, conduite avec l'assentiment de tous leurs propriétaires.

L'intervention des bulldozers s'est effectuée en présence des autorités locales, dès les premières heures de la matinée. Et, rapidement, elle a laissé place à un impressionnant amas de gravats et débris qui seront acheminés vers la décharge publique pour dégager l'espace. Huit engins de gros tonnage y sont mobilisés, en effet, pour assurer leur extraction des lieux dans un délai ne pouvant aller au-

déjà de 24 heures, a assuré le vice-président de l'APC, Allaoua Mouhoubi.

La désaffectation de l'espace est destinée, d'une part, à faciliter les travaux de l'échangeur, arrivant à terme, et, d'autre part, à commencer à nettoyer les environs pour en faire un lieu de villégiature abritant jardins, espaces verts et jets d'eau, le tout assorti d'un système d'éclairage en lumière blanche adapté et ce, avant le début de la saison estivale, a-t-on assuré.

Le chantier de l'échangeur, reposant sur la réalisation de 05 ponts, dont un de type voussoir devant assurer l'enjambement d'une ligne ferroviaire, 08 rampes d'accès et l'aménagement de 02 carrefours plans, devrait prendre fin en avril prochain. Sa mise en service est de nature à bouleverser

complètement la fluidité du trafic à l'entrée et à la sortie de Bejaïa qui, actuellement et depuis des années, constitue un cauchemar pour tous les automobilistes. Et pour cause, plus de 30.000 véhicules y transitent quotidiennement et ce dans un couloir étroit, représentant l'unique voie de dégagement entre l'Est et l'Ouest de la wilaya, voire du pays.

Le projet, engagé en 2012, a connu beaucoup de retard pour de multiples raisons techniques et financières, mais a aussi été fortement impacté par la présence de ces commerces dont la délocalisation a été contestée de façon récurrente. Cette fois-ci, au bout d'une solution fondée sur une démarche concrète, les récalcitrants, qui se sont vu proposés des locaux de remplacement au cœur de la ville, à

Ihaddadene plus précisément, dans un cadre plus commercial ont accepté de concéder leur bien.

Dans ce contexte, l'APC a entrepris une démarche d'acquisition d'une tour immobilière dans le quartier inachevée, étendue sur 04 étages et une superficie de 3.000 m2 pour y loger tous les concernés, à l'exception des débits de boisson pour lesquels des solutions, en dehors du site, se précisent, a relevé, M. Mouhoubi, indiquant qu'un contrat en bonne et due forme a été signé individuellement entre la commune et le concerné "pour éviter tout équivoque" et qui, selon lui, explique la confiance individuelle et collective de ces commerçants pour adhérer à ce projet, éminemment stratégique pour la ville et la wilaya.

FÊTE DU TAPIS:

Plus de 5.000 visiteurs à l'exposition-vente de produits d'artisanat à Ghardaïa

Quelque cinq mille visiteurs ont afflué vers les stands de l'exposition-vente de l'artisanat traditionnel, organisée au palais des expositions de Bouhraoua (Ghardaïa), dans le cadre de la 50ème édition de la fête du tapis, a indiqué hier à l'APS le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Ghardaïa. "Pas moins de 112 exposants, dont 70 femmes, représentant une trentaine de wilayas, ont eu l'occasion de mettre en valeur des produits d'artisanat "symbole du savoir-faire ancestral", réalisés par les mains de femmes artisanes et designers dans la plus grande élégance, à travers des créations composées essentiellement de tapis et autres vêtements traditionnels, véritables œuvres artistiques", a indiqué Boubakeur Seddik Tegagra. Cet événement, haut en couleurs, vise aussi à "mettre l'accent sur l'évolution du secteur de

l'artisanat et une opportunité pour mettre en avant le travail de tissage en provenance de toutes les régions du pays et montrer la richesse de cet héritage culturel", a-t-il expliqué. Fidèle à son slogan "Le tapis : prolongement civilisationnel, défi économique et consécration de l'unité nationale", cette édition de la fête du tapis, qui a connu la participation d'associations professionnelles et de coopératives féminines actives dans différents domaines de l'art traditionnel, a pour but de mettre en place de nouvelles perspectives de commercialisation des produits authentiques, où le tapis traditionnel a incontestablement pris une place de choix. Selon Omar Fekhar, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghardaïa, cette manifestation renforce la destination touristique de Ghardaïa, fait revivre l'activité économique de la

région et crée une animation culturelle de qualité. L'exposition-vente de produits artisanaux a été mise en place au profit d'artisans pour une durée limitée et ceci pour dynamiser le commerce au niveau de la vallée du M'zab et sauvegarder les métiers de l'artisanat qui font partie du patrimoine matériel national, a fait savoir M. Fekhar. Pour de nombreux exposants, le tapis et autres produits traditionnels "se portent mal" en l'absence d'acheteurs connaisseurs et souffrent de la concurrence du tapis industriel vendu beaucoup moins cher. "Le tapis traditionnel confectionné par les femmes au foyer ne trouve plus acquéreur et ne s'écoule pas bien, compte tenu de son prix jugé cher par rapport au tapis synthétique industriel, mais aussi de la rareté des touristes étrangers", a souligné un exposant de Ksar Chellala.

SÛRETÉ NATIONALE: Arrestation de 95 individus impliqués dans diverses affaires criminelles à Alger

Les éléments de Sûreté nationale de la wilaya d'Alger ont arrêté, récemment, lors de descentes, 95 individus impliqués dans diverses affaires criminelles, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces opérations visent à resserrer l'état sur les bandes criminelles qui menacent la sécurité et les biens des citoyens, a précisé la même source. Les services de sûreté nationale de la wilaya d'Alger ont mené des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, notamment dans les foyers de la criminalité, qui se sont soldés par l'arrestation de 95 individus impliqués dans diverses affaires criminelles.

Les mis en cause ont été arrêtés dans des affaires de détention de stupéfiants, de trafic de drogue et de psychotrope et de port d'armes blanches prohibées, ajoute la même source. Ces opérations ont, en outre, permis la saisie d'une quantité considérable de kif traité, 902 comprimés psychotropes et 25 armes blanches de différents types et calibres, utilisées dans des vols et des agressions contre des citoyens, ajoute le communiqué.

TÉBESSA Saisie de plus de 14.000 paquets de cigarettes

La sûreté de la wilaya de Tébessa a arrêté deux contrebandiers et saisi, dans deux opérations distinctes, 14.205 paquets de cigarettes de marque étrangère, non facturés.

La première opération a permis l'arrestation d'un individu qui transportait 3.750 paquets de cigarettes de marque étrangère à bord d'un véhicule, alors que la deuxième s'est soldée par l'arrestation d'un individu qui était à bord d'un véhicule utilitaire avec dans son coffre 10.500 paquets de cigarettes, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

M'SILA: 3 morts dans un accident de la circulation à Oued Dhouihba



Trois (3) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu hier matin dans la localité d'Oued Dhouihba, commune d'El Houamed dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit sur un tronçon routier de la RN46 reliant M'sila à Biskra suite à une collision entre deux véhicules de tourisme, a précisé la même source ajoutant que les débris ont été transférés à l'hôpital de la ville de Boussaâda. Une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.

APS

TLEMCEN : Démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans l'enlèvement d'une mineure

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont réussi, dernièrement, à démanteler un réseau criminel composé de cinq personnes, auteurs présumés d'enlèvement d'une mineure, a indiqué mardi la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué.

L'opération a été déclenchée par les éléments de la 9^e sûreté urbaine de Tlemcen, après qu'une dame, mère de famille, ait informé les policiers de la disparition de sa fille, âgée de 16 ans, qui a été enlevée par des inconnus dans l'intention d'attenter à sa pudeur, selon le communiqué. L'enquête a permis, le jour suivant l'enlèvement de la jeune fille et après qu'un citoyen du quartier de Oujlida commune de Tlemcen ait informé la police sur la pré-



sence d'une mineure en compagnie d'un groupe de jeunes dans une habitation du quartier, l'arrestation des membres de cette bande âgés entre 17 et 34 ans dont une femme, a-t-on indiqué. La jeune fille a été retrouvée dans l'habitation en

question et a été auscultée par un médecin qui a confirmé qu'elle a été victime d'abus sexuels.

Les membres de cette bande ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen, puis

devant le juge d'instruction qui a placé quatre des mis en cause sous mandat de dépôt. Le cinquième membre de cette bande, une femme, a été placé, quant à elle, sous contrôle judiciaire, a-t-on fait savoir de même source.

SELON LA DGSN Interpellation de plus d'une cinquantaine de personnes et saisie d'une quantité de cannabis traité et de psychotropes dans plusieurs wilayas

Plus d'une cinquantaine de personnes ont été interpellées et une quantité de cannabis traité et de psychotropes saisie par les forces de police dans plusieurs wilayas du pays, indiquait mardi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale.

En effet, les forces de police

de la sûreté de la wilaya d'Alger ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, qui se sont soldées par l'arrestation de 48 individus et la récupération d'une quantité de cannabis traité, 853 comprimés psychotropes et des armes blanches.

Par ailleurs, les forces de po-

lice de la sûreté de la wilaya d'El-Tarf ont interpellé un individu pour une affaire liée au trafic de drogue et récupéré 593 grammes de cannabis traité et 566 comprimés psychotropes. De leur côté, des éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tamanrasset ont interpellé un individu et ré-

cupéré 1,2 kilogramme de cannabis traité, alors que les forces de la police judiciaire d'Ain Témoûchent ont exécuté un mandat de perquisition au domicile d'un individu suspect sis au centre ville, qui s'est soldé par son interpellation et la récupération de 900 grammes de cannabis traité.

MILA : Arrestation de deux individus pour possession de corail brut

Deux (2) individus issus de la wilaya de Jijel ont été appréhendés dans la wilaya de Mila par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) pour possession de corail brut destiné à la commercialisation illicite, a-t-on appris mardi du chargé de communication de la sûreté de wilaya. Inscrite dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illicite du corail, cette

opération a été menée à la base d'informations indiquant qu'un individu âgé de 27 ans exposait sur sa page d'un réseau social, un morceau de corail à la vente. L'intensification des recherches et des investigations a permis à la brigade de police de mettre un plan efficace pour l'identification et puis l'arrestation, au niveau du point de contrôle routier entre les wilayas de Mila

et de Jijel, de cet individu, accompagné par son frère âgé de 32 ans, a-t-on souligné. La fouille du véhicule des deux suspects a permis aux éléments de la brigade de recherche et d'investigation de saisir un morceau de corail a fait savoir la même source, ajoutant que ces malfaiteurs ont été placés en détention préventive pour "possession de corail brut".

2 sœurs impliquées dans une affaire de détention de psychotropes arrêtées à Rouïba

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, dans la commune de Rouïba, deux sœurs impliquées dans une affaire de détention et de trafic de psychotropes, qui avaient en leur possession plus de 400 gr de cannabis, plus de 1.400 comprimés psychotropes ainsi que des armes blanches, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de sûreté de wilaya.

La sûreté de la circonscription administrative de Rouïba a traité cette affaire de trafic et de détention de psychotropes, après l'exploitation d'un renseignement indiquant que deux sœurs s'adonnaient au trafic de drogue dans leur quartier de résidence. Les deux sœurs avaient en leur possession 434 gr de cannabis et 1.406 comprimés psychotropes ainsi qu'une arme blanche, indique-t-on de même source. Suite à la perquisition du domicile des deux suspects, quatre (04) lames de couteaux qui servaient au coupage de la drogue, dissimulées dans une armoire, ont été saisies.

Après finalisation de la procédure légale, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur mise en détention préventive.

SÉTIF : Démantèlement de six ateliers clandestins de fabrication de tabac à chiquer contrefait

Six (6) ateliers clandestins de fabrication de tabac à chiquer contrefait ont été démantelés et 83,5 quintaux totalisant 17.745 sachets de ce produit, ont été saisis dans les communes de Rasfa et de Ksar El Abtal par les unités de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la daïra d'Aïn Oulmene (Sétif), a-t-on appris mardi, auprès de ce corps sécuritaire. Cette opération, qui a permis l'arrestation de sept (7) personnes âgées entre 18 et 56 ans, s'inscrit dans le cadre de la préservation de l'économie nationale, de la protection de la santé des citoyens et de la lutte contre l'évasion fiscale et la contrefaçon, a précisé la même source. La saisie de cette quantité importante de tabac à chiquer a été réalisée au cours de six (6) opérations distinctes menées suite à des informations indi-



quant l'activité de plusieurs ateliers clandestins de fabrication de tabac à chiquer dans les domiciles des individus appréhendés. En plus de la saisie de cette quantité de tabac à chiquer, des équipements utilisés dans ce trafic ont été saisis, lors des perquisitions des domiciles des mis en cause, a affirmé la même source.

SELON UNE ÉTUDE Les prisons européennes pratiquement pleines



Les prisons européennes sont proches de la saturation, selon des Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) pour l'année 2016, publiées mardi.

Les résultats de l'étude réalisée pour le compte du Conseil de l'Europe par l'Université de Lausanne, montrent que le taux d'incarcération est passé dans les prisons européennes de 115,7 détenus à 117,1 pour 100.000 habitants entre 2015 et 2016. Un taux qui avait précédemment enregistré une diminution constante depuis 2012, en s'établissant à 125,6 détenus pour 100.000 habitants.

La même source, souligne que le taux d'incarcération est influencé principalement par la longueur des peines et mesures imposées, qui précise que la durée moyenne de la détention, qui peut, dans cette perspective, être perçue comme un indicateur de la manière dont le droit pénal est appliqué, a aussi augmenté légèrement, passant à 8,5 mois.

Selon les pays, la Bulgarie vient en tête des pays enregistrant la plus forte hausse avec (+10,8 %), suivie de la Turquie (+9,5 %), la République tchèque (+7,6 %), la Serbie (+6,6 %) et le Danemark (+5,5 %). Les administrations pénitentiaires dans lesquelles il a le plus diminué sont l'Islande (-15,9 %), l'Irlande du Nord (-11,8 %), la Lituanie (-11,1 %), la Belgique (-10,1 %) et enfin la Géorgie (-6,7 %). En terme de surpopulation carcérale, sur 47 administrations pénitentiaires, treize signalent un nombre de détenus supérieur au nombre de places disponibles. Les taux les plus élevés sont relevés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* (132 détenus pour 100 places), la Hongrie (132), Chypre (127), la Belgique (120), la France (117), le Portugal (109), l'Italie (109), l'Albanie (108), la Serbie (109), la République tchèque (108), la Roumanie (106) et la Turquie (103).

Pour ce qui est de la proportion de détenus étrangers, celle-

ci affiche une tendance générale à la baisse ces dernières années, bien qu'elle soit passée de 10,8 % en 2015 à 11,6 % en 2016. Il s'agissait pour 37,3 % de personnes en détention préventive, contre 34,4 % l'année précédente.

Les femmes représentent toujours une faible proportion de la population carcérale générale, soit 5,3 % dont 24,2 % en détention préventive. Par ailleurs, selon la même étude, le vol est repassé en première place des infractions à l'origine du plus grand nombre d'incarcérations (18,9 %), place qui avait été occupée pendant plus années par les infractions liées aux stupéfiants.

S'agissant des dépenses journalières par détenu, elles varient toujours largement d'un pays européen à l'autre. Dans l'ensemble, les 44 administrations pénitentiaires qui ont fourni des informations à ce sujet dépensaient 51 euros par détenu et par jour en 2015, soit un total de plus de 18 milliards d'euros, relève la même source.

PÉROU: Saisie de 1,5 tonne de cocaïne destinée à l'Europe



La police péruvienne a saisi mardi 1,5 tonne de cocaïne qui s'appropriait à partir pour l'Europe dans un porte-conteneurs, ont annoncé les autorités. "Nous avons saisi plus d'une tonne et demie de cocaïne qui était destinée à l'Europe", a déclaré à la presse le directeur général de la police, le général Richard Zubiate.

La drogue a été découverte à l'intérieur d'un camion dans le port de Callao, près de Lima. Sept membres de la bande des "Ninjas", qui ouvraient des conteneurs pour placer la cocaïne à l'intérieur, ont été interpellés au cours de l'opération.

"Nous pensions qu'il s'agissait d'un mythe, mais cette bande existe bel et bien, ce sont des jeunes très agiles qui, habillés en noir, se déplaçaient de conteneur en conteneur" pour y introduire la drogue, a-t-il ajouté. La poudre blanche provenait de la plus importante zone de production du pays, la vallée des rivières Apurímac, Ene et Mantaro, où se trouvent des restes de la guérilla du Sentier Lumineux qui coopèrent avec les trafiquants de drogue. Le Pérou est l'un des plus gros producteurs mondiaux de cocaïne, avec quelque 400 tonnes produites chaque année, selon les derniers chiffres officiels.

ÉQUATEUR-COLOMBIE Trois soldats tués par une explosion à la frontière Equateur-Colombie



Trois militaires équatoriens ont trouvé la mort et au moins sept personnes blessées dans l'explosion d'un engin artisanal à la frontière avec la Colombie, où plusieurs attentats contre l'armée ont déjà été enregistrés ces derniers mois. "Ce matin, une patrouille qui effectuait des opérations de surveillance et de contrôle de la frontière nord, dans le secteur de Mataje (province d'Esmeraldas), a réagi le président équatorien Lenin Moreno, réaffirmant son intention de continuer à frapper "le crime organisé et la délinquance commune". Un attentat à la voiture piégée contre un poste de police dans cette même zone de l'Equateur, à la frontière avec la Colombie, avait fait 28 blessés le 27 janvier dernier. Quito l'a at-

tribué à des dissidents de l'ex-guérilla colombienne des Farc, qui a rendu les armes après avoir signé un accord de paix avec le gouvernement en novembre 2016.

Dans une allocution lundi, le président avait évoqué ces attaques en estimant que "certains des délinquants de bandes organisées pensent qu'avec ces actions, ils vont affaiblir les forces de sécurité". "Ils ne vont pas nous effrayer! (...) J'ai ordonné toutes les mesures nécessaires pour renforcer notre présence dans les zones frontalières", a-t-il ajouté. Quelque 12.000 soldats équatoriens sont en poste le long des 720 kilomètres de frontière avec la Colombie.

RUSSIE 2 personnes tuées, 4 autres blessées dans une explosion de gaz dans la ville de Mourmansk

Deux personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été blessées dans une explosion de gaz dans un immeuble de cinq étages à Mourmansk, dans le nord de la Russie.

L'agence de presse russe TASS a rapporté que l'explosion s'est produite à 16h55 heure locale. Une partie du mur et une partie du toit de l'immeuble se sont effondrés, et trois étages du bâtiment ont été

détruits. "J'étais dans le magasin quand j'ai entendu une forte détonation, les murs ont commencé à trembler. Les secouristes sont arrivés dans les minutes qui ont suivi", a confirmé Roman, un citoyen local à l'agence TASS. Plus de 390 personnes et plus de 90 équipements sont impliqués dans les opérations de secours. Les enquêteurs ont ouvert une enquête sur l'explosion.

L'ONU estime que 274 millions de personnes parlent le français à travers le monde

Un porte-parole de l'ONU a déclaré mardi, à l'occasion de la Journée de la langue française, que 274 millions de personnes parlent français à travers le monde.

M. Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dit lors d'un point de presse quotidien que "274 millions de femmes et d'hommes parlent français à travers le monde, et qu'aujourd'hui, ils ont la possibilité de célébrer la langue qu'ils partagent ainsi que la diversité de la francophonie, en participant à des concours de mots, à des spectacles, à des festivals cinématographiques, à des rencontres littéraires, à des événements gastronomiques et à des expositions d'art."

D'ici à 2050, le nombre de personnes parlant le français atteindra 700 millions, selon l'Organisation internationale de la francophonie, établie à Paris, et 80 % d'entre elles

vivront en Afrique. Cependant, aujourd'hui, en dépit de son statut de langue officielle du peloton de tête, le français est en repli au sein des instances internationales telles que les Nations Unies et l'Union européenne. Mardi soir, certains ambassadeurs francophones auprès des Nations Unies et l'Organisation internationale de la francophonie, ainsi que le Département de l'information publique à l'ONU, lanceront un concert pour célébrer la Journée de la langue française. La Journée de la langue française des Nations Unies est observée chaque année le 20 mars.

L'événement a été créé en 2010 par le Département de l'information publique à l'ONU pour célébrer le multilinguisme et la diversité culturelle, ainsi que pour promouvoir l'utilisation des six langues officielles partout au sein du système des Nations Unies.

TECHNOLOGIE

Le Secrétaire général de l'ONU souhaite qu'un débat sur la protection des données personnelles se tienne sous les auspices des Nations unies

Suite à une affaire d'usage non autorisé des données personnelles des utilisateurs de Facebook, un porte-parole des Nations unies a déclaré mardi que le Secrétaire général souhaitait voir les acteurs de l'industrie de l'information se rencontrer sous les auspices de l'ONU pour aborder ce genre de problèmes.

Stephane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a tenu ces propos en réponse à une question sur le rôle que pourrait jouer l'ONU face aux défis auxquels cette industrie est confrontée, après que les profils de quelque 50 millions d'utilisateurs

de Facebook ont été publiés sans leur consentement.

"Il s'agit d'un débat qui doit rassembler tous les acteurs concernés. Cela dépasse les gouvernements. Les entreprises de technologie, la société civile et les usagers doivent tous se réunir, et nous espérons qu'ils se réuniront sous les auspices de l'ONU", a-t-il affirmé.

"Le débat qui entoure l'usage des données personnelles - la manière dont elles sont utilisées, la transparence nécessaire - est un débat qui nous concerne tous", a-t-il déclaré aux journalistes durant sa conférence de presse quotidienne.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TRISOMIE: Une halte pour évaluer les progrès et le travail qui reste à accomplir



L'Algérie a célébré hier la journée internationale de la trisomie, une halte pour évaluer les progrès réalisés en matière de prise en charge éducative et sociale des personnes atteintes de trisomie 21, mais aussi le travail qui reste à accomplir pour une meilleure intégration de cette frange dans la société.

En dépit des moyens mis en place par les pouvoirs publics pour favoriser l'insertion des trisomiques dans la vie sociale et le monde du travail, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour donner toutes ses chances à cette catégorie aux besoins spécifiques, s'accordent à dire parents et représentants d'associations.

La nécessité de mettre en place davantage de classes éducatives à travers le territoire national pour faciliter aux parents la scolarisation de leurs enfants trisomiques apparaît comme une des principales demandes des associations actives dans ce domaine.

La vice-présidente de l'Association nationale pour l'intégration éducative et professionnelle des personnes trisomiques, Radia Merzouki, se réjouit du fait que des classes soient dédiées à cette frange dans les écoles publiques, dont 48 à Alger, mais "le nombre demeure insuffisant, du fait que ces classes, observe-t-elle, n'existent pas dans toutes les daïras du pays et cela constitue un grand problème pour les parents lorsqu'il s'agit de scolariser leurs enfants".

Mme Merzouki a appelé les pouvoirs publics, à l'occasion de la célébration de la journée internatio-

nale de la trisomie, à prendre en considération les enfants atteints de trisomie dans les futurs projets de construction d'établissements scolaires. Son association revendique, en outre, que des classes soit consacrées aux jeunes trisomiques dans les centres d'enseignement et de formation et professionnels, afin qu'ils puissent s'intégrer dans le monde du travail, occuper un emploi et subvenir à leur propres besoins.

D'autres associations, comme Trisomie-Algérie "Tria", estiment que la méthode pédagogique adoptée actuellement dans la scolarisation des enfants atteints de trisomie 21 est "inadaptée à l'état psychologique et psychiatrique de l'enfant".

Des parents d'enfants trisomiques relèvent, d'autre part, l'absence d'un vrai encadrement pédagogique pour la prise en charge de cette catégorie, dans la mesure où cette mission a été confiée, selon eux, aux titulaires de diplômes universitaires "non qualifiés", et souvent mal payés puis recrutés dans le cadre du système d'insertion sociale.

Plus de 15.700 enfants aux besoins spécifiques, dont 6.509 trisomiques, bénéficient des programmes de prise en charge psychologique et éducative spécialisée élaborés par le ministère de la Solidarité nationale, au sein d'un réseau de 152 établissements spécialisés, dans l'objectif de promouvoir l'intégration de cette frange dans la société.

Plus de 700 autres enfants trisomiques suivent leur scolarité dans des classes spéciales au niveau des établissements du secteur de l'Education nationale, encadrés par des éducateurs relevant de la Soli-

darité nationale.

Le nombre de classe spéciales ouvertes dans les établissements éducatifs pour les personnes aux besoins spécifiques s'élève à 605 pour l'année 2017-2018, soit une augmentation de 150 classes par rapport à l'année scolaire passée, accueillant 3.545 enfants souffrant d'un handicap mental léger, dont 1.000 enfants autistes et 730 trisomiques, selon des données fournies par le ministère de la Solidarité nationale. Pour combler le déficit en encadrement dans les institutions spécialisées, le secteur de la solidarité nationale a bénéficié de 6.356 postes d'emploi, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale.

Le décret exécutif N 12-05 du 4 janvier 2012 définit le statut-type des établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants handicapés. Selon les dispositions générales de ce décret, ces établissements ont pour missions d'assurer l'éducation et l'enseignement spécialisés des enfants et adolescents handicapés âgés de trois ans jusqu'à l'accomplissement de leur cursus scolaire en milieu institutionnel spécialisé et/ou en milieu ordinaire, ainsi que de veiller à leur santé, à leur sécurité, à leur bien-être et à leur développement.

Selon le même texte, les classes spéciales accueillent des enfants handicapés à l'âge de scolarité obligatoire, après une préparation préscolaire assurée par les établissements relevant du ministère chargé de la solidarité nationale.

Les centres psychopédagogiques pour enfants handicapés moteurs ou handicapés mentaux sont chargés de favoriser l'épanouissement et la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, ainsi que l'autonomie sociale et professionnelle de l'enfant et de l'adolescent.

Le décret stipule aussi que ces centres sont chargés de soutenir l'intégration des enfants et des adolescents handicapés en milieu scolaire ordinaire et/ou dans la formation professionnelle et d'en assurer le suivi.

La trisomie 21 est une anomalie génétique due à la présence dans une paire chromosomique d'un chromosome surnuméraire (21). A la naissance, les enfants atteints de cette maladie ne sont pas mentalement retardés mais développent avec l'âge des problèmes cognitifs en raison des déficits de mémoire inhérents à la trisomie.

ENFANTS TRISOMIQUES: Appel à l'ouverture de classes spéciales au niveau de l'ensemble des daïras

La vice-présidente de l'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques (ANIT), Mme Merzouki Radia a appelé les pouvoirs publics à garantir des classes spéciales au profit de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques à travers l'ensemble des daïras. Dans une déclaration à l'APS la veille de la célébration de la journée internationale de la trisomie 21, Mme Merzouki a indiqué qu'en dépit de l'ouverture d'un nombre important de classes au niveau des écoles publiques, dont 48 à Alger, ce nombre reste insuffisant car ne couvrant pas l'ensemble des daïras, ce qui met les parents face à un sérieux problème de transport. Elle a appelé, dans ce sens, les pouvoirs publics "à tenir compte de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques lors de la construction d'écoles à l'avenir". Créée en 1992 et présente dans 20 wilayas, l'ANIT prend en charge 1500 enfants trisomiques à Alger, a rappelé la même responsable, précisant que leur nombre est de 12 par classe, encadrés par des spécialistes en ortho-

phonie, en psychologie et en enseignement adapté. Mme Merzouki a déploré la démission de certains enseignants en milieu d'année scolaire pour rejoindre le secteur public, après avoir acquis une expérience de "qualité", appelant les ministères de l'Education nationale et de la Sécurité sociale "à trouver une solution au problème de la rémunération des enseignants pour éviter qu'ils quittent leurs postes". Parmi les autres problèmes auxquels est confrontée cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, la représentante de l'ANIT a cité la non disponibilité de classes spéciales pour la formation professionnelle au leur profit pour favoriser leur insertion dans le monde du travail après 18 ans. A cet effet, elle a appelé le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels à assurer des classes spéciales au profit des enfants atteints de la trisomie 21, à l'instar du ministère de l'Education nationale, rappelant que "l'Association compte actuellement 3 classes spécialisées en formation, mais ce nombre est insuffisant".

**SELON LE MINISTRE DE LA SANTÉ,
M. MOKHTAR HASBELLAOUI :**
**«L'Algérie a réussi à éradiquer
des maladies contagieuses
grâce au programme de
vaccination élargi»**



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a affirmé, mardi à Tissemsilt, que l'Algérie a réussi les dernières années à éradiquer des maladies contagieuses grâce au programme de vaccination élargi.

Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que ce programme élargi, qui intervient en application aux orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a permis ces dernières années de venir à bout des maladies infectieuses dont la poliomyélite chez les enfants, ajoutant que son ministère est sur le point d'éliminer le paludisme.

Mokhtar Hasbellaoui a également noté que son département ministériel a enregistré "des cas de maladies infectieuses introduites de l'étranger", notant que l'Algérie s'est tournée vers des maladies non contagieuses causant des problèmes à l'instar des maladies du cœur et un nombre de cancers.

Abordant les cas de rougeole enregistrés notamment dans les wilayas d'El Oued et Ouargla où la maladie s'est transformée en "épidémie", le ministre a imputé la propagation de cette maladie infectieuse à la non vaccination, signalant, à cet effet, 6 cas de décès suite à la rougeole enregistrés jusqu'à présent.

"La prévention ne peut avoir lieu qu'à travers la vaccination", a-t-il souligné. "Au cours des deux dernières années,

nous avons enregistré des problèmes dans les campagnes de vaccination contre la rougeole, ce qui a donné lieu à des cas dans certaines régions du pays", a-t-il encore souligné, ajoutant que "grâce à l'efficacité et la rapidité des équipes d'intervention médicales, la situation s'est nettement améliorée avec une baisse des nouveaux cas dans les trois derniers jours.

Le même responsable a révélé que les 15 derniers jours, que plus de 260.000 enfants ont été vaccinés contre la rougeole, "ce qui reflète une prise de conscience des citoyens de l'efficacité du processus de vaccination et de mise en œuvre du calendrier obligatoire dans le cadre du programme élargi de vaccination, et que nous prenons très au sérieux sa concrétisation", a-t-il fait savoir.

D'autre part, le ministre a qualifié la question des spécialistes en gynécologie obstétrique de "problème national", faisant observer que des hôpitaux du pays ont un grand besoin de cette spécialité. Mokhtar Hasbellaoui a ajouté, à ce titre, que son département ministériel a tracé un programme de formation pour les médecins généralistes dans cette spécialité.

Quant aux besoins de l'établissement hospitalier public de Thniat El Hed (Wilaya de Tissemsilt) en matière de médecins obstétriciens, le ministre a souligné que cet établissement a également inspecté le nouveau service d'urgence médicale à l'établissement hospitalier public de Tissemsilt.

Lors de sa halte dans la même structure sanitaire, il a promis de fournir des médecins spécialisés en oncologie dans le but d'ouvrir prochainement un service dédié à cette spécialité, qui a d'ores et déjà été équipé avec l'aide des autorités locales.

Il a également annoncé l'ouverture dans les mois à venir d'un hôpital mère-enfant au chef-lieu de la wilaya, où il a appelé, lors de sa visite, à quelques modifications techniques à apporter avant de sa mise en service. Au sujet de la revendication d'élus locaux liée à la levée du gel sur le projet d'un hôpital de 240 lits à Tissemsilt, M. Hasbellaoui a expliqué que la procédure s'opère suivant les besoins du système sanitaire de la wilaya. Sur un autre chapitre, il a fait part que le gouvernement a alloué une enveloppe financière pour s'occuper des insuffisances constatées dans les services d'urgences médicales dans les établissements publics hospitaliers.

La visite du ministre dans la wilaya de Tissemsilt a été marquée par l'inauguration d'une école de formation paramédicale au chef-lieu de wilaya, où il s'est engagé de nommer un directeur et de prendre en charge les préoccupations des étudiants, notamment pour ce qui est de l'équipement de la structure et de l'ouverture d'un restaurant en son enceinte. Mokhtar Hasbellaoui a également inspecté le nouveau service d'urgence médicale à l'établissement hospitalier public de Tissemsilt.

VIEILLISSEMENT : UNE VITAMINE CAPABLE DE NOUS FAIRE RAJEUNIR ?

Il serait possible d'après cette nouvelle étude scientifique internationale d'empêcher les cellules de vieillir grâce à une vitamine, la nicotinamide riboside (NR).

Une vitamine appelée nicotinamide riboside, déjà identifiée pour améliorer le métabolisme, pourrait aider le corps à se rétablir, à se régénérer et à se réparer par lui-même, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *sciences*. Des conclusions obtenues sur des souris. Les effets bénéfiques de cette vitamine sur les cellules souches seraient ceux d'un élixir de jeunesse.

Une équipe de chercheurs internationaux ont réalisé une étude avec des souris âgées pour identifier le rôle de la nicotinamide riboside (NR) sur les cellules souches, responsables du vieillissement des tissus et des organes.

« Nous avons constaté que des cellules souches affaiblies étaient une des causes principales de faible régénération ou même de dégénérescence de certains tissus ou organes », explique le Dr



Hongbo Zhang chercheur au Laboratoire de physiologie intégrative de l'École polytechnique

fédéral de Lausanne (EPFL).

« Nous avons donné de la nicotinamide riboside (NR) à des sou-

ris âgées de 2 ans, soit à l'automne de leur vie, poursuit le chercheur.

Cette substance, proche de la vitamine B3, est le précurseur de la molécule NAD+, dont le rôle est crucial pour l'activité mitochondriale. Nos résultats sont extrêmement prometteurs : la régénération musculaire est bien meilleure chez les souris ayant reçu la NR, et elles vivent plus longtemps que celles qui n'en ont pas eu. »

Si les résultats de cette étude sont concluants et qu'aucun effet secondaire n'a été identifié à la prise de nicotinamide riboside, les chercheurs recommandent de rester prudent avec cette nouvelle découverte. « La prudence reste toutefois de mise avant d'envisager d'en absorber en tant qu'« élixir de jeunesse » : comme elle semble stimuler le fonctionnement de toutes les cellules, il pourrait en être de même pour des cellules pathologiques. Des études approfondies doivent donc encore être menées. »

ALIMENTATION PEUT-ON RALENTIR LE PROCESSUS DU VIEILLISSEMENT ?

Notre alimentation peut, en partie, nous aider à lutter contre les effets du vieillissement. En revanche, inutile de croire aux miracles, quoi que l'on mange, on vieillira toujours !

« Aucun mode alimentaire n'arrêtera le processus de vieillissement, cependant une alimentation bien menée et adaptée est l'un des outils essentiels pour nous aider à bien vieillir », annonce d'embellie Florence Piquet, diététicienne-nutritionniste. Équilibrée et de qualité, notre assiette peut ralentir les méfaits du temps, tout comme elle peut l'accélérer si elle est pauvre en nutriments et autres molécules protectrices. Selon la spécialiste, l'impact de l'alimentation sur le vieillissement se fait à deux niveaux :

La qualité des aliments : de plus en plus d'études confirment les bienfaits d'une alimentation variée, équilibrée et saine sur le

fonctionnement de notre organisme. On sait qu'une alimentation riche en fruits et légumes et en aliments simples (céréales complètes, poisson, huiles végétales, tomates, légumes) préserve notre physiologie.

La quantité :

Une alimentation déséquilibrée et trop abondante malmenent notre organisme qui, paradoxalement, se trouve dénutri bien que suralimenté. Nos organes, surstimulés et mal nourris en même temps, ne peuvent alors plus jouer leur rôle correctement.

Les mécanismes en jeu

Dans le processus de vieillissement, l'alimentation joue plusieurs rôles. Ainsi, elle :

Apporte à l'organisme les nutriments, vitamines, oligoéléments

et minéraux dont il a besoin pour son fonctionnement physiologique. Participe à notre système immunitaire, structure de défense de base contre la maladie

Est au centre de nos mécanismes de détoxification ; elle aide notre corps à se débarrasser des toxines qui, en l'encrassant, peuvent accélérer son vieillissement

Peut favoriser ou au contraire contraindre l'inflammation chronique, accélérateur de vieillissement et facteur impliqué dans de nombreuses pathologies chroniques

Apporte des substances protectrices qui vont aider le corps à lutter contre le phénomène d'oxydation qui entraîne le vieillissement de nos cellules.

Nos comportements en jeu

À partir d'un certain âge, les systèmes d'autoréparation de notre



organisme ne sont plus aussi efficaces. S'il y a une part génétique dans ce processus inéluctable, certains de nos comportements peu-

vent l'accélérer : l'exposition au soleil, le tabagisme, la consommation d'alcool, la sédentarité, le stress, les erreurs alimentaires.

L'AVC ACCÉLÉRERAIT LE VIEILLISSEMENT DE 8 ANS

Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) accéléreraient le vieillissement de 8 ans, selon les résultats d'une étude scientifique américaine publiée dans la revue *Stroke*.

Certe, de mémoire ou difficultés à exécuter une tâche, l'AVC provoque des lésions cérébrales et un déclin cognitif équivalent à un vieillissement de 8 ans.

Les chercheurs de l'Université

du Michigan (États-Unis) ont réalisé une étude avec 4 900 personnes âgées de 62 ans ayant eu un AVC. Pour établir le lien entre AVC et vieillissement du cerveau, ils ont comparé des tests cognitifs réalisés avant et après l'accident.

Les résultats de cette étude révèlent que l'AVC a un vrai impact sur le déclin cognitif. Les scientifiques ont constaté que tous les individus sont touchés de la même façon par

ce déclin et que les réponses aux tests sont plus mauvaises après l'accident. En effet, l'AVC accélérerait le vieillissement cérébral de 8 ans et toucherait plus particulièrement la mémoire et la vitesse d'exécution.

Première cause de handicap physique et deuxième cause de décès après la maladie d'Alzheimer, l'accident vasculaire cérébral touche en moyenne 130 000 per-

sonnes par an en France, faisant 33 000 décès. Plus de 77 000 victimes subissent des séquelles jusqu'à la fin de leur vie (aphasie, problèmes de mémoire...). Face à un AVC, on a 4H30 pour agir. Chaque minute compte dès le premier symptôme et, le pronostic d'une personne souffrant d'AVC dépend de la rapidité de sa prise en charge. Ces chiffres pourraient être réduits car, les médecins pensent

que 80% des accidents vasculaires cérébraux ou des récurrences pourraient sans doute être évités, soit en ayant une meilleure hygiène de vie (arrêter de fumer, limiter l'alcool, manger équilibré et faire au moins 30 mn d'activité physique chaque jour) soit en suivant correctement son traitement médical lorsqu'on souffre d'une maladie chronique comme le diabète, le cholestérol ou l'hypertension artérielle.

RONFLEMENTS : DES EXERCICES POUR LES DIMINUER

Les exercices oropharyngés, réalisés avec la bouche et la langue sont efficaces pour réduire de façon objective le ronflement mesuré et constituent un traitement potentiel pour une large population souffrant de ronflement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Chest.

POUR CONTRER LES EFFETS DU VIEILLESSEMENT, MISEZ SUR LES ANTIOXYDANTS !

Les bienfaits des antioxydants sont bien connus, notamment pour se protéger contre nombre de maladies cardiovasculaires. Mais ces molécules sont également efficaces pour lutter contre le vieillissement prématuré. Mais connaissez-vous les aliments les plus riches en antioxydants ? Et pourquoi il est important de privilégier une alimentation riche en antioxydants ? Zoom sur ces super-molécules.

Pour vivre et se régénérer, nos cellules ont besoin d'oxygène. Or, en présence de celui-ci, les cellules s'oxydent et produisent des déchets : les fameux radicaux libres. Ces radicaux libres sont des molécules folles : à leur manque un électron, ils vont donc le chercher sur d'autres cellules, les abîmant et entraînant des réactions en chaîne. Toutes nos cellules sont concernées par ce phénomène. Au niveau de la peau, les radicaux libres s'en prennent aux membranes des cellules en dégradant le collagène, favorisant l'apparition de la ride. Plus on vieillit, plus on va s'attaquer aux cellules de nos organes, de notre système cardiovasculaire, de notre système nerveux, etc. Et si notre organisme est doté d'un système de défense contre le stress oxydant, et arsenal est souvent débordé avec notre mode de vie actuel pourvoyeur de radicaux libres.

Héureusement, il existe des alliés efficaces contre le stress oxydant : les antioxydants. « Ce sont des molécules (généralement des vitamines, des oligo-éléments) qui permettent de neutraliser les radicaux libres en interagissant avec eux pour les rendre inoffensifs. D'où l'importance d'un apport suffisant en antioxydants pour maintenir l'équilibre », explique Florence Piquet.

Où trouver ces antioxydants ?

Dans les produits issus du monde végétal (fruits, légumes, épices, herbes, aromates, algues...). Il existe différents substances antioxydantes, dont voici les principales...

La Vitamine C, que l'on trouve dans les fruits, les légumes et les aromates, et particulièrement les agrumes, le kiwi, la goyave, le cassia, le poivre, le chou (rouge, fleur, brocoli), les épinards, le persil, l'ail.

La Vitamine E, qui agit en synergie avec le sélénium, est apportée par les huiles végétales : huiles de germe de blé, de soja, de colza, de noix, d'olive.

La Vitamine A, qui se présente sous deux formes, Le rétinol, molécule active, est fourni directement par les produits animaux riches en graisses (huile de foie de morue, foie, beurre, jaunes d'œuf). Le carotène est une provitamine, c'est-à-dire un précurseur de la vitamine A. On le trouve dans les végétaux de couleur orange, jaune, rouge ou vert. Parmi les plus riches en carotène : le pissenlit, la manne, la carotte, l'épinard, le persil, le melon, l'abricot, la tomate, la pêche.

Le zinc, qui est essentiellement fourni par les aliments d'origine animale, les plus riches étant les coquillages, les huîtres en particulier. On en trouve aussi, en moindre quantité, dans les viandes ou le pain complet.

Le sélénium renforce les effets de la vitamine E. Il est fourni par les produits animaux (abats), les fruits de mer, les poissons et certains végétaux comme la noix du Brésil ou encore les céréales complètes, les légumineuses.

Les polyphénols sont une grande famille de composés phytochimiques : les flavonoïdes, les tannins, les stilbènes. Ils nous sont fournis par les fruits (grains et agrumes), le vin rouge, le thé, le cacao, le café...

Si l'arrêt du tabac, la diminution de la consommation d'alcool et une bonne position pour dormir (éviter de se coucher sur le dos) permettent de diminuer les ronflements, il serait aussi possible de combattre cette nuisance grâce à des exercices oropharyngés, réalisés avec la bouche et la langue.

Les chercheurs ont mené une étude avec 39 volontaires âgés de 46 à 59 ans et en surpoids (un facteur de risque du ronflement). Ils ont été répartis en 2 groupes, le premier astringé à un traitement de 3 mois sous forme de bandes nasales, le second soumis à des exercices respiratoires ou à 3 mois d'exercice oropharyngés quotidiens.

À la fin des traitements, les malades devaient subir des tests du sommeil pour mesurer leurs ronflements.

Les résultats de l'étude révèle qu'en utilisant une technique d'exercices oropharyngés réalisés avec la bouche et la langue, on pouvait obtenir une réduction du ronflement de 36% dans sa fréquence et de 39% de sa puissance.

Une bonne nouvelle car le ron-



flement est un problème sérieux. Près de 20% des ronfleurs présentent durant leur sommeil des épisodes d'obstructions complète ou partielle des voies aériennes, responsables d'interruptions (apnées) ou de réduction (hypopnée) de la ventilation.

Les chercheurs recommandent de pratiquer plusieurs exer-

cices. Le premier consiste à pousser la pointe de la langue contre le toit de la bouche et faire coulisser la langue vers l'arrière du palais.

Il est ensuite recommandé de pousser la langue à plat vers le haut contre le sommet de la langue en appuyant sur la totalité de la langue.

Il s'agit ensuite de forcer l'arrière de la langue contre le plancher de la bouche en gardant la langue en contact avec le fond et les dents de devant.

Le dernier exercice consiste à pousser le fond de la langue vers l'arrière du palais en répétant la voyelle "A" plusieurs fois de suite.

Le ronflement, qu'est-ce qui marche ?

De nouvelles solutions contre le ronflement font leur apparition. Or, beaucoup sont inefficaces. Quelles sont celles qui peuvent vraiment aider à retrouver des nuits sereines ?

Le mieux est de consulter un ORL spécialisé

Le ronflement est un problème sérieux, et pas seulement pour la compagne (ou le compagnon) de lit ! Près de 20 % des ronfleurs présentent durant leur sommeil des épisodes d'obstructions complète ou partielle des voies aériennes, responsables d'interruptions (apnées) ou de réduction (hypopnée) de la ventilation. Quand elles sont fréquentes, ces apnées peuvent provoquer de la somnolence dans la journée, ce qui expliquerait un certain nombre d'accidents de la route. Elles favorisent aussi les accidents vasculaires, les pertes de mémoire, une irritabilité causée par le manque de récupération. Même des envies fré-

quentes d'uriner pendant la nuit ! Que faire alors ? D'abord, se pencher sur son hygiène de vie. L'excès de poids, le tabac et l'alcool sont des facteurs aggravants. Ensuite, prendre l'avis d'un ORL qui s'intéresse aux ronflements, voire d'un second si le premier ne propose qu'une seule méthode. Et comme par hasard la seule dont il dispose ! Si on vous suggère une solution au bout de cinq minutes, méfiance également !

Un bilan est préférable avant de se décider

Examen de la gorge et du nez, questionnaire pour évaluer le degré de somnolence dans la journée et enregistrement du sommeil si l'on soupçonne des apnées font partie du bilan. L'examen du sommeil peut être effectué à domicile ou dans un centre du sommeil. En cas de ronflements importants, la Haute Autorité de santé (HAS) conseille de s'adresser à une équipe pluridisciplinaire comme il en existe dans les

centres spécialisés dans les troubles du sommeil. On y trouve en général un ORL, un pneumologue, un neurologue, un dentiste qui travaillent ensemble.

Après le bilan, réalisé sur place, on est plus sûr d'être orienté en fonction de son cas, et non de la spécialité du médecin consulté. Sans compter que plusieurs solutions sont parfois nécessaires (associer une petite intervention et le port d'une gouttière par exemple). Voici les méthodes sérieuses qu'on peut vous proposer.

Certaines interventions ORL peuvent suffire...

Voile du palais trop mou ou trop long, maigreur du nez trop épaisse, amygdales qui vibrent, grosse langue qui gêne le passage de l'air...

Ces petits soucis peuvent provoquer des ronflements ou des apnées.

Les ORL proposent donc souvent de commencer par les corriger.

UN PATCH POUR ARRÊTER DE RONFLER ?

Il suffirait de poser sur la bouche des ronfleurs un simple patch pour qu'ils respirent par le nez et stoppent leurs bruits de locomotive.

Un simple patch à poser sur la bouche des dormeurs pourrait réduire les ronflements et limiter l'apnée du sommeil, selon une étude publiée dans la revue médicale Daily Mail. Les chercheurs du Brigham and Women's Hospital de Boston (États-Unis) ont testé sur 30 patients un patch à usage unique qui permet de limiter l'apnée du sommeil, et les ronflements. Hyper simple et économique ce

nouveau dispositif oblige les dormeurs à respirer par le nez. « Ce dispositif simple, pas cher et convivial a le potentiel de réduire le ronflement et l'apnée du sommeil », a expliqué le professeur Jaydig Ray, chirurgien ORL du Sheffield Hospitals. L'apnée du sommeil se manifeste par des interruptions courtes de la respiration, dues à une occlusion des voies respiratoires : le voile du palais et la langue se détendent et "tombent" au fond de la gorge, ce qui obstrue partiellement le pharynx. Le traitement repose sur le port d'un masque respiratoire, qui délivre une



pression positive continue (PPC) empêchant les apnées. Les personnes souffrant d'apnée du sommeil sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de mémoire spatiale et des problèmes cardiovasculaires. En attendant de pouvoir acheter ce patch, vous pouvez réduire vos ronflements en limitant les facteurs de risques qui sont l'excès de poids et le tabagisme. Certains médicaments, comme les somnifères, les changements hormonaux pendant la ménopause peuvent aussi conduire à relâcher les muscles de la mâchoire et favoriser ce trouble du sommeil.

NIGERIA

Libération d'une centaine d'écolières enlevée à Dapchi

Une centaine d'écolières enlevées le 19 février par des terroristes de Boko Haram à Dapchi dans le nord du Nigeria ont été libérées et ramenées à leur école par leurs ravisseurs, ont affirmé des parents.

"Les filles ont été ramenées dans neuf véhicules et déposées devant l'école vers 8h00" (07H00 GMT), a affirmé Bashir Manzo, qui dirige une association d'aide aux parents des enfants enlevés, en ajoutant que les autorités devaient procéder à un décompte précis des filles libérées. "J'ai une liste des filles manquantes avec moi, et là je me rends à l'école pour faire l'appel et voir si certaines d'entre elles sont toujours disparues", a-t-il expliqué. "Mais pour l'instant nous savons qu'au moins une d'entre elles est décédée" pendant sa captivité, a-t-il ajouté. "Elles n'étaient accompagnées d'aucune force de sécurité. Leurs ravisseurs les ont juste déposées et sont partis, sans parler à personne", a-t-il précisé.

Cette libération a été confirmée par un père de famille qui affirme que "toutes ont été libérées", sauf "quelques unes qui ne sont plus en vie". "J'ai vu ça aux infos", explique de son côté le porte-parole de l'armée nigériane, John Agim. "J'ai appelé le commandement".

Des terroristes du groupe de Boko Haram affiliés avaient mené le 19 février un raid sur le pensionnat de l'école pour filles de Dapchi (Etat de Yobe) et étaient repartis avec 110 jeunes filles âgées de 10 à 18 ans. Ce drame s'est déroulé dans des circonstances quasi identiques au kidnapping de Chibok, en avril 2014, où plus de 200 lycéennes ont été enlevées déclenchant une vague d'émotion mondiale. Une centaine d'entre elles se sont échappées ou ont été libérées aux termes de "négociations" avec le gouvernement.

Selon les experts, les rançons versées et les prisonniers libérés, en échange de la libération d'une centaine de lycéennes de Chibok, ont pu motiver Boko Haram à commettre un nouvel enlèvement de masse. Yan St-Pierre, expert en contre-terrorisme pour MOSECOM, note que les filles de Dapchi ne sont pas les premières otages à avoir été libérées cette année. "Mais cette libération est assez étonnante pour ne pas soulever beaucoup de questions, notamment sur le paiement de rançons", souligne-t-il. "Si c'est ce qu'il s'est passé, le gouvernement nigérien a dû payer une somme importante pour accélérer le processus et éviter un autre Chibok", analyse M. St-Pierre.

AFRIQUE/SOMMET

Les travaux du sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), consacré au lancement officiel de la Zone de libre échange continentale (ZLEC), ont débuté hier à Kigali avec la participation d'une trentaine de chefs d'Etat et de Gouvernement, dont le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Ouverture à Kigali du sommet extraordinaire de l'UA consacré au lancement de la Zone de libre échange

Présidé par le chef d'Etat rwandais, Paul Kagame, président en exercice de l'UA, ce sommet sera sanctionné par la signature d'un accord établissant la Zone de libre échange continentale (ZLEC) et d'un protocole instituant la Communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence au droit d'éta-

blissement. La mise en place de la zone de libre échange constitue l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA, qui avait tracé une nouvelle vision de développement du continent sur les cinq prochaines décennies en s'appuyant sur une croissance inclusive et un développement durable. Elle doit inclure le marché commun de l'Afrique orientale et

australe (COMESA), la communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la communauté des Etats sahélo-sahariens.

APRÈS L'ARRÊT DE LA CJUE SUR L'ACCORD DE PÊCHE UE-MAROC :

Sidati appelle l'UE à des « négociations directes » avec le Front Polisario

Le ministre délégué, représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati a appelé mardi l'Union européenne (UE) à des "négociations directes" en vue d'un accord qui permettra aux entreprises européennes d'exercer leur activité au Sahara occidental ou dans les eaux adjacentes dans le respect du droit et la sécurité juridique. "Le Front Polisario a clairement indiqué qu'il était prêt et autorisé à négocier directement avec l'UE et les entreprises européennes un accès légal à nos ressources naturelles", a-t-il écrit dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. Pour le ministre sahraoui, l'ouverture de négociations directes constitue, actuellement, "la seule option légale et crédible à court terme pour que l'UE évite d'exposer ses Etats membres et les entreprises européennes à de graves risques juridiques et financiers découlant de leur participation à l'exploitation" des ressources naturelles du Sahara occidental. Mohamed Sidati a réitéré, à ce titre, sa préférence pour "un dialogue constructif et ouvert" avec l'UE en vue de résoudre ces problèmes, exprimant son souhait de trouver en l'UE "un partenaire égal". Selon le ministre sahraoui, les questions commerciales concernant le Sahara occidental ne peuvent être résolues de manière durable que dans le cadre d'un règlement politique global. Il a, à ce propos, mis en garde l'UE contre les conséquences de l'approche qu'elle a adoptée lors de la renégociation de ses accords avec le Maroc, soulignant que son attitude "ne fera que miner les efforts de Horst Kohler (envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara occidental) en vue d'une reprise des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc". Mohamed Sidati a dénoncé le processus de consultation initié par la Commis-

sion européenne dans le cadre de la renégociation des accords UE-Maroc afin d'obtenir le consentement du peuple sahraoui, qualifiant sa conduite d'"inconcevable" et ses manœuvres visant à saper le statut du Front Polisario de "profondément antidémocratique", "moralement répréhensible" et "légalement discutable".

Il a démenti, ainsi, les allégations de la Commission européenne sur la participation d'organisations civiles représentant le peuple du Sahara occidental dans les concertations qu'elle mène et qui visent à contourner les arrêts de la justice européenne, soulignant que ce processus n'avait pas été accompli avec les représentants réels du peuple sahraoui. Le ministre sahraoui a appelé, à ce titre, la Commission à publier la liste des organisations civiles consultées dans le cadre de ce processus.

Aucune participation de la société civile sahraouie aux consultations

Il a rappelé également qu'une centaine d'organisations de la société civile sahraouie ont exprimé début février leur "profonde préoccupation" face aux négociations entre l'UE et le Maroc visant à inclure les produits issus du Sahara occidental occupé dans leurs accords commerciaux sans le consentement du peuple sahraoui. Ces organisations avaient condamné une approche de la Commission européenne "destructrice et insoutenable".

Mohamed Sidati a souligné, dans ce contexte, que le Front Polisario, reconnu par les Nations unies en tant que représentant légitime du peuple sahraoui, "a démontré sa capacité à contester les accords UE-Maroc lorsque ces accords incluent illégalement le Sahara occidental".

"Au nom du Front Polisario, je vous exhorte à soutenir sans équi-

voque le processus politique de l'ONU, non seulement pour défendre les droits légaux du peuple sahraoui, mais pour un avenir durable pour le Maghreb, bâti sur la stabilité démocratique, la prospérité, et l'Etat de droit", a-t-il ajouté.

Il a estimé que l'UE doit reconnaître que l'exploitation illégale et continue des ressources naturelles du Sahara occidental "renforce encore l'occupation illégale de ce territoire par le Maroc, entrave le processus politique et encourage les violations graves des droits de l'Homme des Sahraouis par le Maroc".

Dans un arrêt rendu le 27 février dernier, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a jugé que l'accord conclu entre l'UE et le Maroc ne peut en aucun cas s'appliquer au Sahara occidental et dans les eaux adjacentes à celui-ci. Reprenant les principes posés par l'arrêt du 21 décembre 2016, la Cour rappelle que les accords d'association et de libé-



ralisation conclus entre l'UE et le Maroc doivent être interprétés, conformément au droit international, en ce sens qu'ils ne sont pas applicables au territoire et aux eaux du Sahara occidental.

Inclure le territoire du Sahara occidental dans le champ d'application d'un accord entre l'UE et le Maroc viole les principes essentiels du droit international, à commencer par le droit à l'autodétermination, selon l'arrêt de la CJUE.

Mohamed Sidati a regretté que les Etats membres de l'UE, encore moins la Commission européenne n'ait pris de "mesures sérieuses" pour se conformer aux décisions de la justice européenne. "Rien n'indique que l'UE, ses Etats membres ou leurs sociétés ont l'intention de se retirer des eaux du Sahara occidental ou de demander le consentement du peuple sahraoui" tel que requis par la justice européenne, a-t-il déploré.

OCCUPATION

Le MIR met en garde l'ONU contre la politique du changement démographique menée par le Maroc au Sahara occidental

Le Mouvement international de réconciliation (MIR) a mis en garde le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU contre la politique marocaine visant à opérer un changement démographique radical au Sahara occidental occupé, à travers le transfert de milliers de colons des villes marocaines, dans le cadre d'une violation flagrante du droit international et de la Déclaration de Vienne. Selon le MIR, "Cela intervient alors que le peuple sahraoui est toujours privé de son droit à l'autodétermination, mettant en péril la crédibilité de l'ONU". Dans une intervention au nom du MIR lors des travaux de la 8e séance plénière de la 37e session du Conseil des droits de l'Homme à Genève, la militante sahraouie des droits de l'Homme, Salka Dahi Bachir a indiqué que "le peuple sahraoui attend depuis 26 ans, que la communauté internationale tienne ses promesses, en mettant fin à ses souffrances, endurées sous le joug de l'occupation marocaine illégale, depuis plus de quatre décennies".

Le MIR a déploré les positions de la communauté internationale vis-à-vis de la politique marocaine au Sahara Occidental occupé, fondée sur la discrimination et la haine à l'égard des Sahraouis, rappelant les souffrances du peuple sahraoui dans les camps des réfugiés.

frances, endurées sous le joug de l'occupation marocaine illégale, depuis plus de quatre décennies".

Le MIR a déploré les positions de la communauté internationale vis-à-vis de la politique marocaine au Sahara Occidental occupé, fondée sur la discrimination et la haine à l'égard des Sahraouis, rappelant les souffrances du peuple sahraoui dans les camps des réfugiés.

SUISSE

La plus vieille centrale nucléaire du monde de nouveau mise en service

En service depuis 1969, Beznau, installée dans le canton d'Argau (nord de la Suisse), près de la frontière allemande, a le record mondial de longévité depuis la fermeture du réacteur d'Oldsbury en Grande-Bretagne en 2012.

"L'unité 1 de la centrale nucléaire de Beznau est de nouveau connectée au réseau après l'accord donné par l'Inspection fédérale suisse de la sécurité nucléaire (ENSI), et après avoir subi des inspections et tests approfondis", a expliqué la société d'exploitation dans un communiqué. Le réacteur numéro 2 avait lui été reconnecté au réseau le 7 août 2017, après une interruption de trois jours due à un problème technique. "La centrale va de nouveau contribuer à la production d'énergie

La centrale nucléaire suisse de Beznau, la plus vieille du monde, a redémarré son premier réacteur, arrêté depuis mars 2015 pour des raisons techniques, a annoncé mardi son gestionnaire Axpo.



domestique et à la sécurité de l'approvisionnement en Suisse", s'est félicité Axpo. Durant l'arrêt du réacteur 1,

"d'importants travaux de rénovation et de modernisation ont été menés, a souligné Axpo, citant notamment la

mise en place d'un "système additionnel d'alimentation d'urgence en cas de tremblement de terre ou d'inondation", "le remplacement du couvercle de la cuve sous pression du réacteur" et "la mise en service d'un nouveau système d'information". Selon Axpo, "quelque 9.000 activités régulières de maintenance et 20.000 inspections de routine d'éléments de la centrale ont été conduites au cours des trois dernières années". La Suisse compte quatre centrales (cinq réacteurs nucléaires) produisant environ un tiers de l'électricité du pays.

Le 21 mai 2017, les Suisses ont décidé de sortir à moyen terme du nucléaire en acceptant, à 58,2% des voix par référendum, la loi sur l'énergie interdisant la construction de nouvelles centrales.

Kim Jong Un félicite Vladimir Poutine pour sa réélection



Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a adressé mardi un message de félicitation à Vladimir Poutine à l'occasion de sa réélection à la présidence de la Russie, lui souhaitant de réussir dans son "travail en vue de bâtir une Russie puissante".

Dans son message, Kim Jong Un se dit persuadé de la poursuite de "la longue

histoire" de relations amicales entre leurs deux pays", rapporte l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA.

Un résultat, ajoute le dirigeant Nord-coréen, à l'adresse du président Poutine, réélu dimanche avec 76,7% des suffrages, qui reflète "l'expression du grand soutien de votre peuple et de la grande confiance qu'il a en vous".

Trump félicite Poutine pour sa réélection évoquant une possible rencontre au plus haut niveau (Kremlin)

Donald Trump a appelé Vladimir Poutine pour le féliciter pour sa réélection lors d'un appel où les deux hommes ont évoqué "une possible rencontre au plus haut niveau", a annoncé le Kremlin.

"Donald Trump a félicité Vladimir Poutine pour sa victoire à l'élection présidentielle", selon un communiqué du Kremlin. Vladimir Poutine a été réélu triomphalement dimanche pour un quatrième mandat avec 76,7% des voix. "Une attention particulière a été portée à la question de la tenue d'une possible rencontre au plus haut niveau", a précisé le Kremlin. "De manière générale, la conversation a été constructive, une conversation d'affaires, focalisée sur la résolution des problèmes qui ont été accumulés dans le cadre des relations russo-américaines", a soutenu le Kremlin. Vladimir Poutine et Donald Trump

se sont rencontrés pour la dernière fois en novembre en marge du sommet de l'Asie-Pacifique au Vietnam. Parmi les points évoqués par les deux chefs d'Etat, "l'importance d'une coordination des efforts en faveur d'une limitation de la course aux armements a été soulignée", selon le communiqué.

"Les dirigeants ont dit être favorables au développement d'une coopération pratique dans plusieurs domaines, dont le maintien d'une stabilité stratégique et la lutte contre le terrorisme international", a-t-il précisé. MM. Poutine et Trump ont aussi évoqué "le problème syrien et la crise intérieure ukrainienne", a déclaré le Kremlin, ajoutant que "les deux parties ont souligné le besoin d'atteindre des progrès pour leur résolution".

Les deux chefs d'Etat ont "exprimé leur satisfaction face à la baisse des ten-



sions autour de la péninsule coréenne" et appelé à poursuivre "les efforts pour résoudre cette situation par des moyens pacifiques et diplomatiques."

"Je l'ai félicité pour sa victoire électorale", a raconté M. Trump depuis le Bureau ovale, interrogé sur son échange téléphonique avec M. Poutine. "Nous avons eu une très bonne conversation et je pense que nous allons probablement nous rencontrer dans pas trop longtemps", a-t-il ajouté.

ONU/SYRIE

Le HCR préoccupé par la crise humanitaire aggravée en Syrie

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a fait part mardi de sa "vive préoccupation" face à l'aggravation de la crise humanitaire en Syrie, alors que de violents combats dans la Ghouta orientale, la région rurale de Damas et à Afrine, au nord-ouest du pays, provoquent de nouveaux déplacements massifs. "Dans la seule Ghouta orientale, plus de 45 000 Syriens ont fui leurs foyers ces derniers jours", a précisé le porte-parole du HCR Andrej Mahecic lors d'une conférence de presse à Genève, tout en réitérant l'appel à la protection et la sécurité des nouveaux déplacés et des centaines de milliers de civils, qui sont toujours

pris au piège au milieu des combats acharnés et qui ont d'urgence besoin d'aide.

Le plein accès humanitaire sans entrave auprès des civils à l'intérieur et à l'extérieur de la Ghouta orientale, dans les abris collectifs et ailleurs, est crucial pour répondre aux besoins urgents des civils, a-t-il martelé.

"Il est également important de respecter pleinement la liberté de mouvement des civils et le choix de l'endroit où ils se sentent en sécurité. Il faut leur permettre et leur garantir le droit de choisir pour rester dans la Ghouta orientale ou partir ailleurs en quête de sécurité", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, face à la situa-



tion d'urgence grandissante d'Afrine, le HCR a intensifié sa réponse et 100 000 articles de secours ont été livrés ces deux derniers jours. Le HCR a souligné que la liberté de mouvement des personnes nouvelle-

ment déplacées depuis Afrine est essentielle, tout en exigeant un passage sûr et rapide vers Alep et d'autres destinations où de nombreux déplacés déclarent avoir de la famille, des amis ou d'autres biens.

ÉTATS-UNIS

Vote au Sénat sur l'aide militaire à la coalition saoudienne au Yémen

Le Sénat américain se prononcera mardi sur l'assistance militaire fournie à la coalition menée par l'Arabie saoudite contre le mouvement armé des "Houthis" au Yémen. C'est la première fois que le Sénat votera pour tenter de forcer le retrait de forces américaines d'hostilités "non autorisées", selon les initiateurs du texte. Le débat a été réclamé par trois sénateurs des deux bords, qui se sont unis pour l'occasion: l'indépendant apparenté démocrate Bernie Sanders, le démocrate Chris Murphy et le républicain ultra-conservateur Mike Lee. Les États-Unis fournissent depuis 2015, sous la présidence de Barack Obama, des renseignements, de l'aide au ciblage, du ravitaillement en vol et du soutien logistique à la coalition, mais ces sénateurs estiment que cet engagement militaire est illégal, n'ayant pas été autorisé par le Congrès. "Si le Congrès veut faire la guerre au Yémen ou ailleurs, qu'on vote pour déclarer la guerre", a plaidé Bernie Sanders, ancien candidat démocrate-socialiste à la Maison Blanche. "Arrêtons d'abdiquer cette responsabilité en faveur du président, qu'il soit républicain ou démocrate" a-t-il ajouté. "Dites cela aux Yéménites, dont les maisons et les vies ont été détruites par des bombes made in USA lâchées par des avions ravitaillés en vol par l'armée de l'air américaine sur des cibles choisies avec l'assistance des États-Unis", a souligné Bernie Sanders, égrenant les terribles statistiques des morts de la guerre, qui avoisinent les 10.000 à ce jour. De l'autre côté de l'échiquier politique, le conservateur Mike Lee a défendu la résolution au nom d'une interprétation stricte de la Constitution. "L'administration actuelle a poursuivi la guerre d'Obama", a-t-il dit, ajoutant: "Nous donnons au Congrès une chance de corriger cette erreur". Un vote aura lieu vers 16h15 (20h15 GMT) sur la résolution. En cas d'adoption hypothétique par le Sénat, elle devrait encore passer à la Chambre des représentants. De nombreux élus américains, démocrates et républicains, contestent par ailleurs l'engagement militaire américain en Syrie et dans d'autres parties du monde, estimant que les autorisations de recours à la force adoptées, après les attentats du 11-Septembre, contre le réseau terroriste Al-Qaïda et l'Irak en 2001 et 2002 ne devaient plus s'appliquer. Depuis 2015, la guerre au Yémen a fait quelque 9.300 morts et plus de 53.000 blessés, dont de nombreux civils, plaçant également des régions au bord de la famine. Elle oppose les forces gouvernementales appuyées par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, "importante utilisatrice d'armes occidentales", au mouvement armé des Houthis, qui contrôle la capitale Sanaa.

ÉTAT DE DROIT

Varsovie annonce avoir répondu à Bruxelles

La Pologne a apporté sa réponse aux récriminations de Bruxelles sur ses réformes judiciaires controversées qui exposent Varsovie à une procédure européenne inédite pouvant mener à des sanctions, selon un communiqué publié mardi. Mardi était "la date limite" pour la Pologne devant répondre aux recommandations sur l'Etat de droit, avait rappelé plus tôt dans la journée Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne, à l'issue d'une réunion avec les ministres des Affaires européennes de l'UE à Bruxelles. Dans son communiqué, le ministre polonais des Affaires étrangères assure avoir "présenté des explications portant sur le fond des objections de la Commission européenne", sans plus de détail. La réforme du système judiciaire "répond aux attentes de la société et les solutions ne diffèrent pas de celles adoptées dans les autres pays membres de l'UE", a une nouvelle fois déclaré Varsovie. "La Pologne confirme son engagement en faveur d'une solution efficace du différend avec la Commission et se déclare prête à continuer le dialogue, pour trouver une solution mutuellement satisfaisante", conclut ce texte officiel. Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki avait remis au début du mois à Bruxelles "un livre blanc" contenant une défense détaillée des réformes judiciaires menées par son gouvernement conservateur. Cependant, selon M. Timmermans, ce document n'a pas été considéré par l'exécutif européen comme une réponse en bonne et due forme, ne répondant pas aux demandes de la Commission européenne de renoncer à certaines mesures menaçant selon elle l'indépendance de la justice et la soumettant au pouvoir politique. L'exécutif européen a activé fin décembre la phase préliminaire d'une procédure inédite - l'article 7 du traité de l'UE - qui peut mener en théorie à une suspension des droits de vote du pays visé au sein de l'Union. La Commission a plusieurs réformes polonaises dans son collimateur. Il s'agit notamment d'une refonte de la justice constitutionnelle polonaise, et de celles plus récentes des juridictions de droit commun, de la Cour suprême et du Conseil national de la magistrature.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla
Daïra de Djendel
Commune de Djendel
NIF : 30 233 251 441 0984

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE

Afférente à l'opération : Etude Réalisation et Equipement de la : Cantine scolaire 100 Repas à l'école primaire « Said Errahmani » à Djendel
Projet: Réalisation de la Cantine scolaire 100 Repas à l'école primaire « Said Errahmani » à Djendel

En Application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment l'article 161, le Président de l'assemblée populaire Communale de Djendel informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à **L'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2018 paru en date du 07/02/2018 à DK NEWS en français et en date du 08/02/2018 au quotidien national AL SAWT AL AKHAR en Arabe concernant Réalisation Cantine scolaire 100 Repas à l'école primaire « Said Errahmani » à Djendel de l'infructuosité de la procédure de cette opération.**

DK NEWS

Anep : 807 943 du 22/03/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 001/DASS/SPDSAS /TO/2018

NIF : «15 01 48 62 02 1»

Dans le cadre de l'opération «SOLIDARITE RAMADHAN 2018», la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « Acquisition de Cols Alimentaires en faveur des Familles Démunies et le Financement partiel des Restaurants Populaires », et ce en lot unique.

Les fournisseurs qualifiés et spécialisés dans le domaine intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de Tizi-Ouzou située Axe Nouveau Lycée (ABANE Remdane), Tizi-Ouzou.

Ne peut soumissionner que les fournisseurs ayant au moins la qualité de Grossiste

Les soumissions doivent parvenir comme SUIVRE :

1- DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

- Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée
- Statut pour les entreprises.
- Registre du Commerce.
- Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution de marchés similaires auprès du secteur Public durant les cinq dernières années.
- Moyens financiers justifiés par les Bilans des trois dernières années exercices 2014/2015 et 2016 approuvés par les services des impôts.

02- OFFRE TECHNIQUE DOIT COMPRENDRE :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention «Lu et accepté».

03- OFFRE FINANCIERE DOIT COMPRENDRE :

- La soumission signée cachetée et datée
- Bordereau des prix unitaires complété en chiffres et en lettres dûment signé et daté.
- Détail quantitatif estimatif et complété en chiffres et en lettres dûment signé et daté.
- Décomposition du prix global dûment signé et daté.
- Les offres doivent parvenir le quinzième (15) jours à partir de la première publication dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 13h30, ils sont adressés à Monsieur le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Tizi-Ouzou, axe nouveau Lycée (ABANE Remdane), Tizi-Ouzou
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui aura lieu le même jour du dépôt à (14h 00).
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 807 929 du 22/03/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

direction déléguée de l'habitat de l'urbanisme et des équipements publics
Circonscription Touggourt

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

* En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la direction déléguée de l'habitat de l'urbanisme et des équipements publics de la circonscription Touggourt informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières d'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°:20/2017 publié dans le quotidien EL MAGHRIB EL AWSAT Le 23/01/2017 Concernant **Aménagement hay el chahid el kassour sur 8000 m 2**

Le projet attribué provisoirement comme suit:

Projet	Entreprises	NIF	Montant	Délai	Note technique	OBS
Aménagement hay el chahid el kassour sur 8000 m 2	Ouazani meriem	30130020071	05.942.680,00	06 mois	51.33	Moins disant

-Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant

-Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher à la direction déléguée de l'habitat de l'urbanisme et des équipements publics Touggourt au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 807840 du 22/03/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

AVIS DE PROROGATION DU DELAI D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2018 POUR :

RÉALISATION D'UN FORRAGE D'IRRIGATION LA BANDE VERTE DU CARREFOUR PUIT HISTORIQUE A L'ANNEXE COMMUNAL 40 LOGTS

paru au quotidiens nationaux :

AKBAR EL YAWEM du 28/02/2018
DK NEWS du 28/02/2018

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, Portant réglementation des marchés publics, modifié et des délégations de service public Le délai de préparation des offres fixée à 21 jours, est prorogée de sept (07) jours. De viendra le délai de préparation des offres de vingt huit (28) jours à partir de la date de parution du 28/02/2018.

Le dernier jour de préparation des offres avant 14h00

le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à 14h30, la commission d'ouverture ouvrira les plis des offres techniques et financières en séances publique et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 118 jours à partir de la date des dépôts des offres.

DK NEWS

Anep : 807881 du 22/03/2018

ANNABA

Ouverture du 3e Festival du film méditerranéen

La troisième édition du festival du film méditerranéen d'Annaba (FAFM) dont le coup d'envoi a été donné hier soir propose aux amoureux du 7ème art, un cinéma aussi riche que talentueux traitant de thématiques d'actualités.



Depuis que le FAFM a signé son come-back en 2015, après, faut-il le rappeler 25 d'absence, ce festival a su relever le défi de la qualité et de la formation pour s'imposer d'abord comme un espace de découverte de grandes œuvres cinématographiques mais également pour offrir l'opportunité aux jeunes talents de se former au métier du cinéma, selon son commissaire Saïd Ouled Khalifa.

C'est dans cette logique que les films réalisés par les

jeunes stagiaires de la précédente édition, en collaboration avec le Festival International du Film Amateur de Kélibia (Tunisie), seront projetés lors de cette édition sous la bannière "Annaba Cinéma". Sur les 60 films programmés pour cette troisième édition, placée sous le thème "paix pour le méditerranée", vingt longs métrages (10 fictions et 10 documentaires) sont en lice pour le Grand prix du festival, le "Annab d'or" a expliqué Ouled Khalifa souli-

gnant la qualité des affiches proposées pour ce cru 2018.

Outre les conférences-débats prévues en aval de chaque projection, des ateliers pour la formation aux métiers cinématographiques seront encadrés et animés par des professionnels belges.

Le cinéma belge sera à l'honneur de cette troisième édition, avec notamment la projection pour la soirée d'ouverture du film "Une famille syrienne" de Philippe Van Leeuw. Le commissariat

du festival a également décidé de fêter dignement les 50 ans du cinéma palestiniens à travers la projection de films cultes de ce pays.

Les projections des films programmés dans le cadre du festival du film méditerranéen d'Annaba, qui comprend des spectacles itinérants, auront lieu dans plusieurs communes, au niveau de trois centres de rééducation, au théâtre régional d'Annaba et dans la salle de cinéma de la maison de la culture Mohamed Boudiaf.

"Les sept remparts de la citadelle" présenté à la presse

Le long métrage "Les sept remparts de la citadelle", une fiction relatant le conflit entre une famille algérienne expropriée de ses terres et un colon sanguinaire, du réalisateur Ahmed Rachedi, a été présenté mardi à Alger à la presse. D'une durée de 180 mn, cette fiction, adaptée du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia, est une coproduction de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc). "Les sept remparts de la citadelle", projeté à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, confronte deux perceptions de l'attachement à la terre celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean Christophe Rauzy, lui aussi attaché à cette terre qu'il considère comme la sienne et qu'il finit par s'en accaparer. Défendant la terre de ses ancêtres, Thabti prendra très jeune le maquis avant d'être contacté par les soldats de l'Armée de libération nationale (ALN) qui le forme au combat organisé et en feront un leader dans la région du Constantinois. Cette histoire qui se déroule aux premières années du déclenchement de la guerre de libération montre également la vision que portent les colons français, propriétaires fonciers, sur la révolution et met en avant le grand attachement de ces derniers à l'Algérie et aux terres qu'ils exploitent. Le combattant comme le colon livrent plusieurs batailles, l'un

pour la liberté et l'autre pour le maintien du système colonial. A travers cette histoire, le film montre l'atrocité des interventions militaires dans les montagnes, les villages et bidonvilles occupés par les algériens mais aussi le jusqu'au-boutisme des colons prêts à tout pour préserver cet état de fait et leurs privilèges. Sur le volet technique, ce film présente quelques lacunes sur le plan des effets spéciaux lors des scènes de bataille dont certaines se rapprochent plus du jeu vidéo. La bande originale du film, composée par Salah Samai et Amine Kouider, est quant à elle passée inaperçue, alors que la bande son présentait elle aussi des lacunes dues aux mauvaises conditions techniques de projection, selon les producteurs. Interrogé sur la durée du film qui dépasse de très loin les standards cinématographiques internationaux, le réalisateur a répondu "qu'une version courte, qui devrait être ramenée à 120mn, est en préparation". Le casting du film, qui reprend les acteurs des trois précédentes œuvres du réalisateur, dénote également d'un imaginaire cinématographique redondant qui donne une impression de feuilleton. "Les sept remparts de la citadelle", produit dans le cadre du 50e anniversaire de l'indépendance avec un budget de 320 millions de dinars alloué par le ministère de la Culture, pourrait également faire l'objet d'un feuilleton, alors que sa sortie en salle devrait intervenir prochainement.

AÏN DEFLA

La célébration de la Journée mondiale du conte marquée par le spectacle de Hamza Yadoughi

L'artiste Hamza Yadoughi a marqué de son empreinte la célébration à Aïn Defla de la Journée mondiale du conte coïncidant avec le 20 mars de chaque année, tenant en haleine les enfants et leurs parents. Au cours de sa représentation, abritée par la Maison de la culture Emir Abdelkader de la ville, Hamza Yadoughi, plus connu sous le sobriquet de mama Messaouda, a subjugué le nombreux public présent, distillant aux bambins en filigrane de sa production des messages sur l'amour de la patrie et des parents, ainsi que sur la préservation de l'environnement. Accompagné à l'occasion de son fils et de son neveu, l'artiste, au pas alerte, versé dans le sketch pour enfant depuis 1962, a démontré qu'en dépit des séquelles de l'âge (il est né en 1938), il n'en restait pas moins actif, s'employant à contribuer à la consolidation des principes et des valeurs ancestraux. Certes, l'humour et la bonne humeur étaient de mise dans le spectacle de Hamza Feghouli mais, comme à son accoutumé, il a, avec un procédé dont il a

seul le secret, tenu de faire ancrer chez les petits un certain nombre de valeurs citoyennes nécessaires pour la vie en société, a souligné Slimane, un enseignant accompagné de ses quatre enfants. J'ai vraiment apprécié oncle Hamza pour sa gentillesse et pour tous les propos qu'il nous a tenus", a indiqué, pour sa part, Narimane, une jeune écolière de 9 ans, qui a pris place, tôt le matin, au niveau de la salle des spectacles de la Maison de la culture pour, a-t-elle précisé, m'assurer de ne rien rater du spectacle. De son côté, l'artiste Hamza Feghouli a relevé l'ambiance extraordinaire qui a régné tout au long de sa représentation, félicitant les enfants pour l'intérêt dont ils ont fait preuve tout au long de son spectacle. "Les enfants sont en vacances et il n'y a assurément pas mieux que cette période pour leur inculquer des valeurs tels l'amour de la patrie et des parents, ainsi que le respect des enseignants et des adultes de façon générale", a-t-il précisé, observant toutefois que l'éducation des enfants implique de nom-

breuses parties à la tête desquelles se trouvent les parents et les enseignants.

Evoquant ses projets d'avenir, il a fait état de la préparation d'un feuilleton télévisé en prévision du mois de ramadhan prochain, signalant que la production en question traite d'un sujet social sous une approche comique, avec comme personnage principal, une mère, dénommée Marie Louiza, que l'on sollicite pour le règlement des conflits familiaux... Faisant remarquer que ce spectacle intervient au lendemain de la célébration de la fête de la Victoire, le directeur de la culture de la wilaya de Aïn Defla, Hasnaoui Mahmoud, a relevé le rôle dévolu à ce genre de manifestation dans le raffermissement des idéaux nationaux chez les enfants. Parallèlement au programme abrité par la salle de spectacles de la Maison de la culture Emir Abdelkader, des ateliers de dessins et d'écriture ont été animés à l'occasion. Après Aïn Defla, Hamza Feghouli se rendra à Batna où il animera un spectacle similaire.

APS

BATNA

Rencontre sur le développement des programmes de formation dans le patrimoine culturel en coopération avec l'UE

Une rencontre régionale sur le développement et la valorisation des programmes de formation dans le secteur du patrimoine culturel a été organisée, mardi à Batna, en coopération avec le programme de l'Union européenne (UE).

Cette rencontre de deux jours, abritée par l'Ecole régionale des Beaux-arts au complexe culturel et sportif de la cité Kechida du chef-lieu, regroupe des directeurs de la culture des wilayas de Batna, Mila, Oum El Bouaghi, Khenchela, Biskra et Tébessa, ainsi que des chefs de service de l'activité culturelle et des responsables d'associations de cette même wilaya. "L'initiative vise à former les cadres du secteur de la culture, afin de leur permettre d'aider les associations activant localement à créer des projets dans le secteur culturel sur une base solide et un programme d'action clair", a affirmé à l'APS l'organisateur de la rencontre, Ouamer Makhoukh, également formateur du programme du patrimoine culturel inscrit dans le cadre du programme de soutien, de protection et de valorisation du patrimoine culturel en Algérie financé par l'Union européenne.

Cette rencontre a également pour objectif, selon le même responsable, de constituer un réseau de formateurs qui contribueront ultérieurement à soutenir les aptitudes des associations efficaces dans le secteur de la culture, en vue de créer des projets culturels, que ce soit en matière de patrimoine matériel ou immatériel, en plus de former leurs adhérents.

Il a également fait savoir que les plus importants axes de la rencontre s'articulent notamment autour de l'élaboration d'un programme approprié pour concrétiser le projet culturel sélectionné et ce, en clarifiant ses objectifs et son importance, ainsi que la façon de l'exposer dans la perspective d'obtenir une subvention ou un financement.

De son côté, le directeur de la culture de la wilaya de Batna, Ameur Kabbour, a souligné l'importance de cette rencontre de formation, précisant qu'il envisage, à l'avenir, de fournir aux associations culturelles locales qui cherchent à concrétiser des projets culturels éducatifs, notamment, à la préservation du patrimoine matériel et immatériel, des encadreurs et des accompagnateurs.

ORAN

Plus de 20.000 élèves ont bénéficié de représentations théâtrales depuis la mi-février

Plus de 20.000 élèves ont bénéficié de représentations théâtrales, programmées depuis la mi février dernier par l'association culturelle "El Amel" d'Oran, a-t-on appris mardi de son président.

Cette initiative qui entre dans le cadre d'une convention conclue avec la direction de l'éducation de la wilaya a profité à 13 écoles primaires réparties à travers les quartiers "Abdelmoumene", "El Badr", "Ain El Beida" et "Mahieddine", a indiqué Mohamed Mihoubi.

Le spectacle "El Djoual 3", réalisé par le président d'association et comportant trois genres artistiques, à savoir le théâtre, les jeux ludiques et acrobatiques et la magie, s'est reproduit 19 fois et a subjugué les élèves, a-t-il fait savoir.

Cette oeuvre, animée par les comédiens Loufi et Habibi-formés à l'école de l'association "El Amel" - et jouée dans les cours des établissements scolaires ont séduit les élèves qui apprécient plus les jeux, a-t-on souligné. La deuxième étape de cette initiative est programmée après les vacances scolaires du printemps jusqu'au mois de juin prochain au profit de 15 autres écoles primaires, a annoncé Mohamed Mihoubi, soulignant que l'objectif est de faire apprécier le théâtre aux écoliers, d'attirer le plus grand nombre d'entre eux vers la formation théâtrale et de créer des troupes du quatrième art au sein des établissements scolaires.

D'autre part, l'association oeuvre, en collaboration avec la fédération de wilaya des travaux complémentaires à l'école, à concrétiser la convention de formation et d'initiation des principes fondamentaux du théâtre aux enseignants le désirant, selon la même source.

HANDBALL / COUPE ARABE DES CLUBS (GR. A - 5E J) :

L'ES Ain Touta bat Ahly Tripoli et se qualifie aux quarts de finale

Le club de handball algérien de l'ES Ain Touta s'est qualifié aux quarts de finale de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, en battant Ahly Tripoli de Libye sur le score de 25 à 24 (mi-temps : 17-11), en match de la 5e et dernière journée du groupe A disputé mardi à Sfax (Tunisie).

C'est la 3e victoire de l'ESAT dans cette compétition, après celles obtenues devant Al-Gharafa du Qatar (25-23) et le MC Oujda du Maroc (34-30), contre une défaite face au CHB Jammel de Tunisie (26-22).

Dans le deuxième match du groupe A, Al-Gharafa a battu le CHB Jammel (29-24), alors que le MC Oujda a été exempté de cette 5e journée. Les rencontres des quarts de finale, prévues jeudi, seront connues à l'issue des matchs de la 5e et dernière journée du tour préliminaire (Groupe A et B), qui se déroulent ce mardi.

Les demi-finales se joueront vendredi alors que la finale est prévue samedi.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (MISE À JOUR) : Le GS Pétroliers nouveau leader

Le GS Pétroliers s'est emparé de la 1ère place du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), en s'imposant devant le CSC Gué de Constantine sur le score (108-71), en match retard disputé mardi à Alger.

A la faveur de cette victoire, les Pétroliers (tenants du titre) accèdent à la 1ère place du classement avec 45 points, devant le CRB Dar Beïda (44 pts).

Dans les autres matchs en retard disputés mardi le NA Hussein-Dey a battu le RC Constantine (77-62), alors que l'O. Batna a surpris l'US Sétif (69-54).

Résultats et classement à l'issue des matchs retard comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), disputés mardi :

NA Hussein-Dey - RC Constantine 77-62

CSC Gué de Constantine - GS Pétroliers 71-1098

O. Batna - US Sétif 69-54

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	45	24
2. CRB Dar El-Beïda	44	24
3. IRB Bordj Bou Arréridj	42	24
4. WO Boufarik	41	24
5. US Sétif	39	23
--. USM Blida	39	24
7. NB Staouéli	37	23
8. NA Hussein-Dey	35	23
--. OS Bordj Bou Arréridj	35	24
--. USM Alger	35	24
11. PS El-Eulma	33	24
12. O Batna	32	23
13. CSMBB Ouargla	29	24
--. RC Constantine	29	24
15. CSC Gué de Constantine	28	24
16. OMS Miliana	25	24

CONSTANTINE :

plus de 600 sportifs à la 1^{re} édition des mini-Jeux olympiques pour enfants

Plus de 600 sportifs de la commune de Constantine ont pris part mardi à la 1ère édition des mini-Jeux olympiques pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans.

La cérémonie d'ouverture de cet événement sportif, organisé à l'institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (INFS-CJS), a été célébrée dans une grande joie et des scènes d'exhibition des tout petits qui ont défilé pour représenter fièrement leurs clubs devant un public venu en nombre assister à cette manifestation.

Dans son allocution, le directeur de la jeunesse et des sports, Yacine Sifi, a indiqué que "les mini-olympiades", qui constitue une première en Algérie, vise à faire connaître et à mieux exploiter les infrastructures sportives dont dispose la wilaya de Constantine, d'une part, et à enrichir le programme de l'animation sportive destiné aux enfants durant les vacances scolaires, d'une autre.

Le même responsable a également affirmé que ce projet des mini jeux olympiques, initié par l'institut de l'INFS-CJS en collaboration avec la DJS, sera généralisé pour impliquer les autres communes de la wilaya dans un premier temps, en



suite les autres wilayas du pays au cours des prochaines années.

Au terme de cette cérémonie d'ouverture, les compétitions sportives de volley-

ball, de handball, de natation et de football entre autres, ont été lancées à travers les différentes infrastructures de l'institut de l'INFS-CJS, a-t-on relevé. A la salle om-

nispport (OMS), le duel était très rude entre les joueuses de volleyball. L'entraîneur de l'équipe minime de volleyball féminin de l'OMC, Saâdoune Soheib, a déclaré à l'APS que cette manifestation vient renforcer le parcours de compétitions de ces joueuses, notamment en période de repos pédagogique. Sur la piste d'athlétisme, l'occasion a été pour les poussins de l'équipe de Kids Constantine (un sport qui ressemble au lancer du marteau), pour se concurrencer et de développer leurs compétences de vitesse de tir, et de la force de préservation de la position stationnaire.

L'entraîneuse de cette équipe, Oudjhani Saoussen a estimé, de son côté, que les mini-olympiades permettront de mieux faire connaître cette nouvelle discipline à Constantine. La 1ère édition des mini jeux olympiques pour enfants, placée sous le slogan "défis sportifs", devra se poursuivre jusqu'au 25 mars prochain, souligne-t-on.

CHAMPIONNAT ARABE DE KICK-BOXING :

L'Algérie deuxième avec deux médailles en or, deux en argent et deux en bronze

L'Algérie a été classée deuxième au 9e championnat des clubs arabes de kick-boxing dont la compétition a été clôturée dans la soirée de mardi à la capitale jordanienne Amman. Représentée par les Clubs Union sportif Ouled Fayet, El Moubadara de Djelfa, Nasr Laghouat et Olympique de Médéa, l'Algérie a décroché la deuxième place, fruit de quatre journées de compétition dans trois disciplines à savoir le full contact, le semi contact et le K-1.

Deux médailles en or, deux en argent et deux autres en bronze ont été obtenues par les kick-boxeurs algériens, occupant ainsi la deuxième place après la Jordanie.

Le kick-boxeur Benhoumer Adel (63 kg) et Rahmouni Mohamed (-60 kg) ont obtenu la médaille d'or et le titre du 9e championnat arabe dans la discipline de K-1 et la médaille d'argent dans la spécialité full contact. Les deux médailles en bronze ont été décrochées par le kick-boxeur Kas Khelil (60 kg) du club El Moubadara de Djelfa, qui a perdu face à son homologue jordanien et s'est contenté de la troisième place,



et Benhoumer Adel a aussi perdu à cause de sa blessure face à son compatriote jordanien.

Les kick-boxeurs algériens se sont dits honorés de ce sacre en cette première compétition disputée en dehors du pays, soulignant qu'ils comptent travailler davantage pour rejoindre l'équipe nationale.

Organisé par l'Union arabe de Kick-boxing, le 9e championnat des clubs arabes de kick-boxing (messieurs et dames) a débuté samedi dernier avec la participation de 100 kick-boxeurs représentant l'Algérie, la Libye, l'Égypte, la Palestine, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Bahreïn, l'Irak, le Yémen et la Jordanie.

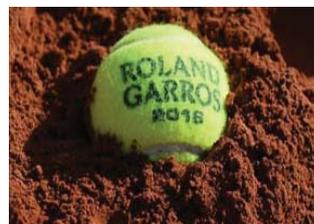
ROLAND-GARROS 2018 :

Le vainqueur empochera 2,2 M EUR

Les vainqueurs (messieurs et dames) de l'édition 2018 de Roland-Garros (27 mai - 10 juin) toucheront chacun 2,2 millions d'euros, soit 100.000 euros de plus qu'en 2017, pour une dotation totale de 39,197 millions, a annoncé mardi le directeur du tournoi Guy Forget.

"Le prize money sera précisément de 39,197 millions d'euros cette année. La hausse est d'environ 10% pour les simples

par rapport à l'an dernier", a indiqué Guy Forget en présentant les nouveautés du tournoi à Paris. En 2017, le prize money était de l'ordre de 36 millions d'euros. Comme l'an passé, les organisateurs ont voulu "mettre l'accent sur les qualifications et les premiers tours", a souligné Forget. Le perdant au premier tour recevra ainsi 40.000 euros, soit 5.000 euros de plus qu'en 2017, a détaillé le directeur du tournoi.



MATCH AMICAL ALGÉRIE-TANZANIE : Déclarations des joueurs algériens

Déclarations recueillies par l'APS en zone mixte mardi au Centre technique de la Fédération algérienne de football à Sidi Moussa (Alger), avant le match amical, Algérie-Tanzanie, prévu jeudi (18h00) au stade du 5 juillet.

Carl Medjani (Défenseur- Sivasspor) : "La mise à l'écart de Feghouli et M'Bolhi fait partie des choix du sélectionneur, le plus important c'est qu'ils sont toujours à la disposition du groupe et qu'ils peuvent réintégrer l'équipe, en démontrant leurs qualités avec leurs clubs respectifs.

C'est très important pour la sélection nationale de disputer des matchs amicaux au lieu de venir en stage que pour s'entraîner. Nous avons un an et demi pour préparer la CAN 2019 sans perdre de temps. Jouer face à des sélections africaines va nous aider à préparer les qualifications de la CAN, alors que jouer face des sélections mondialistes va nous permettre de nous jauger par rapport au niveau mondial."

Hilal Soudani (Attaquant/ Dinamo Zagreb) : "Comme d'habitude, c'est toujours un honneur d'être convoqué en équipe nationale et un grand plaisir de rejoindre le groupe dans lequel règne une bonne ambiance. Pour ce stage, il y a onze joueurs qui évoluent en Algérie, nous sommes ici pour les aider à intégrer le groupe puisque ils représentent l'avenir de la sélection nationale."

Farid Melali (Attaquant/ Paradou AC) : "Je suis très fier de cette première convocation en équipe première, le staff technique et les joueurs m'ont très bien accueilli. Maintenant c'est à moi de saisir cette occasion pour prouver mes qualités sur le terrain et gagner ma place dans le groupe. J'ai l'ambition d'intégrer le 11 de départ et je vais faire le maximum pour atteindre cet objectif."

Said Belkalem (Défenseur/ JS Kabylie) : "Je suis très content de mon retour en sélection nationale après une longue absence. En recevant ma convocation pour ce stage j'ai eu le même sentiment que lors de ma première sélection. J'ai retrouvé la même ambiance au sein du groupe qui a également enregistré l'arrivée de mon ami Lounes Gaouaoui que j'ai longtemps côtoyé. Maintenant nous allons travailler dur pour atteindre nos objectifs."

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Tanzanie en amical

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant la rencontre amicale face à la Tanzanie, jeudi (18h00) au stade 5-Juillet-1962 (Alger) :

14 novembre 2017 à Alger (amical)
Algérie - Centrafrique 3-0
Buts : Brahimi (39e, 71e), Slimani (85e)
10 novembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)
Algérie - Nigeria 1-1 (puis 3-0 sur tapis vert)
But : Brahimi (87e s.pen)
7 octobre 2017 à Yaoundé (Mondial-2018/qualifications)
Cameroun - Algérie 2-0
5 septembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)
Algérie - Zambie 0-1
2 septembre 2017 à Lusaka (Mondial-2018/qualifications)
Zambie - Algérie 3-1
But : Brahimi (55e)
11 juin 2017 à Blida (CAN-2019/qualifications)
Algérie - Togo 0-0
But : Hanni (23e)
6 juin 2017 à Blida (amical)
Algérie - Guinée 2-1
Buts : Hanni (37e), Soudani (78e)
23 janvier 2017 à Franceville, Gabon (CAN-2017/phase finale)
Algérie - Sénégal 2-2
Buts : Slimani (10e, 50e)
19 janvier 2017 à Franceville, Gabon (CAN-2017/phase finale)
Algérie - Tunisie 1-2
But : Hanni (90e+1)
15 janvier 2017 à Franceville, Gabon (CAN-2017/phase finale)
Algérie - Zimbabwe 2-2
Buts : Mahrez (13e, 82e)
Buteurs : Brahimi (3), Hanni (3), Slimani (3), Mahrez (2), Soudani (1).

APS

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Des mesures urgentes pour dépasser la crise

Le directeur général de l'USM Bel Abbès, Kaddour Benayad, a renoncé à son départ après les assurances qu'il a reçues du Conseil d'administration réuni mardi soir et dont les membres se sont engagés à lui apporter aide et soutien, a-t-on appris hier de l'intéressé.



Ce responsable était sur le point de départ en raison du très peu d'implication des dirigeants dans les affaires du club de Ligue 1 de football, malgré que ce dernier soit confronté à d'énormes problèmes, notamment sur le plan financier, avait indiqué Benayad.

Le Conseil d'administration de l'USMBA s'est réuni pour la première fois depuis plusieurs mois, mais en présence seulement de quatre membres qui ont voté à l'unanimité pour l'élargissement des prérogatives du directeur

général, selon ce dernier.

"L'élargissement de mes prérogatives me permet, entre autres, de désigner des fonctionnaires qui vont m'aider à mieux gérer les affaires du club", s'est réjoui le DG de la formation de la Mekerra, espérant au passage que les actionnaires tiennent leurs engagements en contribuant dans le règlement de la crise financière secouant actuellement sa formation et causant un retard sensible dans l'opération de paiement des salaires des joueurs. Les actionnaires

de l'USMBA, qui n'ont toujours pas désigné un nouveau président pour succéder à Adda Boudjellal Tayeb parti en janvier dernier, ont profité de leur conclave pour lancer un appel aux autorités locales afin de venir en aide à leur club afin de réussir le dernier virage de la saison en évitant la relégation et en décrochant le trophée de la coupe d'Algérie, une épreuve dans laquelle les "Vert et Rouge" sont qualifiés aux demi-finales pour la troisième saison de suite.

Et pour justement motiver les protégés de Cherif

El Ouezani, qui se sont illustrés par de nombreuses absences lors des séances d'entraînement de cette semaine, la direction de l'USMBA s'est engagée, au cours de sa réunion de mardi, à leur débloquer deux mensualités dès dimanche prochain, a rassuré le DG du club. Une procédure qui devrait calmer les ardeurs des joueurs, sachant au passage que le compte bancaire du club est toujours gelé à cause de plaintes déposées par plusieurs créanciers.

CRISE DU FOOTBALL IVOIRIEN :

Ouverture à Zürich d'une table ronde sous l'égide de la FIFA

La crise du football ivoirien est au centre de la table ronde entre le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Sidy Diallo et le collectif des clubs (42), ouverte mardi, à Zürich sous l'égide de la Fédération Internationale de football association (FIFA), rapportait hier la presse locale.

Pour cette rencontre, jugée "capitale pour le football ivoirien", selon les médias locaux, le Groupe des clubs a mandaté sept délégués dont un avocat, alors que la fédération ivoirienne est représentée par son

président et son vice-président. L'affaire remonte à l'année dernière, au lendemain de l'élimination des Eléphants pour le Mondial 2018 en Russie, qui a amené un collectif de 42 clubs et groupements d'associations à réclamer la tenue d'une assemblée générale extraordinaire visant à "déstituer" le président Sidy.

La FIF s'y est alors opposée pour "non-conformité" avec les textes en vigueur. Saisie de l'affaire rendant lourde l'atmosphère dans le football ivoirien, la FIFA a convoqué les deux parties pour ce mardi à Zürich.

C'est par courrier en date du 8 février que l'instance du football mondial a informé la FIF et le G42 (collectif des clubs réclamant le départ de Sidy Diallo) de la tenue de la "Table Ronde sur le football ivoirien à Zurich (Suisse) le 20 mars 2018" à raison de "trois participants par entité".

Outre les participants "statutaires", Jacques Bernard Anoma, Grand Médiateur FIFA et CAF y est invité "sans prendre part aux discussions" mais peut-être "consulté", avait précisé la FIFA.

COUPE DU MONDE-2018 :

Les cinq mondialistes africains entament demain leur préparation

L'Egypte, le Maroc, le Nigéria, le Sénégal et la Tunisie, les cinq représentants africain la Coupe du monde de football (Russie-2018), entament leur préparation à partir du vendredi en disputant, demain, leurs premiers matchs amicaux, en prévision du Mondial.

Parmi ces cinq formations, seuls les Aigles de Carthage de Tunisie évolueront à domicile en re-

cevant l'Iran au stade de Radès.

De leur côté, les Lions du Sénégal affronteront l'Ouzbékistan à Casablanca (Maroc), avant d'en découler avec la Bosnie, prévu en France le 27 mars.

A cet effet, le sélectionneur Aliou Cissé devrait procéder à une large revue d'effectifs, vu qu'il a convoqué 30 joueurs. Pour sa part, le Maroc, autre mondialiste africain, jouera la

Serbie à Turin, en Italie. Le Nigéria, quatrième équipe africaine attendue au Mondial russe, ira défier à Varsovie, la Pologne de Robert Lewandowski, adversaire du Sénégal dans la poule H. Enfin, l'Egypte se mesurera au Portugal à Zurich (Suisse), dans une confrontation où se feront face à face deux grands attaquants, Cristiano Ronaldo (Real Madrid) et Mohamed Salah (Liverpool).

Le Portugais est le meilleur buteur de la Ligue européenne des Champions tandis que le Pharaon caracole en tête du classement des buteurs de la Premier League anglaise. Avec 28 réalisations, l'ailier de poche égyptien n'est qu'à une longueur du record de Didier Drogba, meilleur buteur africain de l'histoire du championnat anglais sous la tunique de Chelsea FC.

TRANSFERT: Le PSG s'intéresse à Marcos Alonso

Le Paris Saint-Germain, leader de la Ligue 1 du Championnat de France de football, s'intéresserait de près à Marcos Alonso, sociétaire de Chelsea, rapportait hier la presse espagnole.

A la recherche d'un latéral gauche pour pallier le futur départ de Layvin Kurzawa, la formation du Paris Saint-Germain lorgnerait actuellement du côté de l'Angleterre pour dénicher la perle rare.

Selon le quotidien madrilène "Marca", le club de la Capitale française s'intéresserait de près à Marcos Alonso (27 ans) qui serait en négociation actuellement une prolongation de son contrat qui expire en juin 2021 avec Chelsea.

Néanmoins, cela ne semble pas décourager les dirigeants du PSG qui auraient transmis une proposition au joueur.

Deux Français sur cinq s'intéressent au football, une tendance à la hausse

Deux Français sur cinq (38 %) s'intéressent au football, ce qui indique une tendance à la hausse d'après les résultats d'un sondage présenté mardi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Le résultat est la conclusion du Baromètre d'image des clubs professionnels de football de l'institut de sondage Ipsos qui précise que cela correspond à un homme sur deux qui s'intéresse au football en France et à une femme sur quatre.

Malgré un taux bas (32 %) des Français qui d'intéressent à la Ligue 1, il en hausse de 5 points par rapport à la saison 2016/17, indique le sondage réalisé sur Internet, sur un échantillon de 2193 Français représentatif de la population nationale âgée de 16 à 75 ans.

Sur une autre étude menée sur un échantillon de 5001 Français âgés de 16 à 75 ans, il en ressort que 86 % de ces personnes intéressées par le football ont une bonne image de la Ligue 1, contre 81 % un an plus tôt.

La LFP qui a présenté mardi les résultats de ces enquêtes a estimé que cette augmentation de 5 points est "significative" par rapport à la saison passée, relevant un "intérêt" pour la Ligue 1 au plus haut niveau depuis au moins 5 ans.

Les sondés ont cité parmi les qualités de la Ligue 1 sa capacité à "former de très bons joueurs", ses stades "de bonne qualité", et sa capacité à "attirer des joueurs étrangers de très bonne qualité", notamment le recrutement de Neymar par Paris SG.

Parmi la population sondée, 56 % des Français qui connaissent bien le football estiment que la Ligue 1 est d'une qualité "équivalente" à celle des principaux championnats européens.

Par ailleurs, dans un autre sondage publié dimanche dernier par Odoxa pour RTL et Groupama, réalisé les 14 et 15 mars, a révélé que 61 % des Français trouvent les supporters français "sectaires", 58 % pensent qu'ils sont "idiots" et 57 % les voient comme des "individus dangereux".

81 % des sondés ont estimé que les sanctions prises à l'égard des supporters à la suite d'événements comme ceux du Stade Pierre-Mauroy ne sont "pas assez sévères", alors que 14 % les trouvent "bien équilibrées" et 4 % les aimeraient "moins sévères".

Les 43 % des Français, qui se sont dits supporters d'un club de football en France, ont considéré que les supporters français sont "joyeux" (66 %), "indispensables" pour le spectacle (56 %) et "chaleureux" (51 %).

APS

TRANSFERT: Accord trouvé entre Naples et Manchester United pour Ghoulam

Naples (Serie A italienne de football) et le club anglais de Manchester United auraient trouvé un accord pour le transfert du défenseur international algérien Faouzi Ghoulam l'été prochain pour 30 millions d'euros, croit savoir ce mercredi le site spécialisé Tutto Mercato Web.

Le représentant du latéral gauche des Verts, le Portugais Jorge Mendes serait beaucoup dans cette transaction, lui qui s'occupe déjà des affaires de l'entraîneur des "Reds" son compatriote José Mourinho. Convoité également par l'actuel leader du Ligue 1 français du Paris SG, Ghoulam (27 ans), sous contrat avec le Napoli jusqu'en 2022, a choisi de prendre la direction de la Premier league anglaise, où évoluent déjà les deux internationaux algériens : Riyad Mahrez (Leicester City) et Islam Slimani (Newcastle). Ghoulam n'a pas été épargné cette saison par les blessures qui l'avaient éloigné des terrains depuis le 1er novembre, alors que sa saison et d'ores et déjà compromise. Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, avant de contracter une fracture transversale de la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale à la clinique Villa Stuart de Rome.



BRÉSIL Le médecin donne des nouvelles de Neymar

"Avant la blessure de Neymar, il n'y a jamais eu le moindre problème ou malentendu avec le PSG. Et j'insiste, car c'est important, il n'y a jamais eu au cours de cet épisode la moindre divergence entre la CBF et le PSG. Depuis les premiers examens, nous avons été en accord avec le PSG sur le diagnostic" a-t-il confié en préambule.

"Ce qui est sûr, c'est qu'il a envie de revenir le plus vite possible. Mais, après l'opération, nous avons fixé un délai de six semaines avant d'examiner

l'évolution de sa récupération" a-t-il rappelé.

Opéré le 3 mars, Neymar poursuit sa rééducation au Brésil, sous l'œil attentif du médecin de la sélection brésilienne, Rodrigo Lasmar.

Si un délai de deux mois a été avancé, aucune date n'a été réellement fixée pour son retour à la compétition.

Alors que l'objectif prioritaire est évidemment la Coupe du monde en Russie. "A partir de là, nous ferons de nouvelles radios et des examens plus

détaillés qui nous permettront d'affiner le délai d'indisponibilité. On doit attendre encore pour savoir comment tout cela évolue" a-t-il ajouté.

Les préparateurs physiques me rendent compte de tous les détails de la récupération de Neymar. Pour l'instant, tout se passe bien. Il travaille dur, de façon très professionnelle, pour qu'il soit de retour le plus vite possible et surtout sans la moindre séquelle ou gêne pour son pied et ses appuis" a rassuré Rodrigo Lasmar.

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. EST) : Le programme de la 24e journée

Programme de la 24e journée du Championnat national amateur de football, groupe Est, prévue demain à partir de 15h00 :

- Hamra Annaba - CRB Kaïs
- USM Tébessa - MC Mekhadma
- USM Khenchela - US Chaouïa
- AB Chelghoum Laïd - USM Aïn El-Beïda
- CR Village Moussa - AS Khroub
- AB Merouana - HB Chelghoum Laïd
- NRB Touggourt - USM Annaba
- MO Constantine - E Collo

Classement :	Pts	J
1). USM Annaba	51	23
2). NRB Touggourt	43	23
3). USM Khenchela	42	23
4). HB Chelghoum Laïd	39	23
-). AS Khroub	39	23
6). US Chaouïa	36	23
7). MO Constantine	33	23
8). CRB Kaïs	29	23
9). MC Mekhadma	28	23
10). US Tébessa	27	23
11). AB Chelghoum Laïd	25	23
12). AB Merouana	24	23
-). CR Village Moussa	24	23
14). Hamra Annaba	21	23
15). USM Aïn El-Beïda	20	23
16). E Collo	19	23

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. OUEST) : Le programme de la 24e journée

Programme de la 24e journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe Ouest, prévue samedi à partir de 15h00 :

- OM Arzew - CRB Sendjas
- US Remchi - SCM Oran
- MB Hassasna - SKAF Khemis
- ESM Koléa - RCB Oued Rhiou
- SA Mohammadia - IRB Maghnia
- CRB Ben Badis - USMM Hadjout
- IRB El Kerma - ES Mostaganem
- ASB Maghnia - CRB Aïn Oussera

Classement :	Pts	J
1. ES Mostaganem	58	23
2. CRB Aïn Oussera	40	23
3. SKAF Khemis	35	23
4. ASB Maghnia	34	23
5. ESM Koléa	33	23
6. IRB El Kerma	32	23
7. CRB Ben Badis	31	23
8. OM Arzew	30	23
--. RCB Oued Rhiou	30	23
10. MB Hassasna	29	23
--. SCM Oran	29	23
12. US Remchi	27	23
13. IRB Maghnia	26	23
14. SA Mohammadia	25	23
15. CRB Sendjas	23	23
16. USMM Hadjout	22	23

Arsenal : Ramsey à la cote

Sous contrat jusqu'en juin 2019, Aaron Ramsey (27 ans, 19 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) pourrait quitter Arsenal l'été prochain. D'après les

formations du Daily Star, le milieu de terrain gallois intéresse fortement Chelsea et Manchester United, qui pourraient passer à l'action pour convaincre les décideurs des Gunners de le céder. Affaire à suivre.



CÔTE D'IVOIRE : YAYA TOURÉ EST ABSENT

Après trois ans d'absence, le milieu de Manchester City a été convoqué à nouveau par la sélection ivoirienne. Sauf que, problème : le joueur n'est pas arrivé au rassemblement, à Beauvais, en France. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le compte Twitter de la sélection nationale, qui a aussi déclaré trois forfaits sur blessure. Le Lyonnais Maxwell Cornet est concerné par ces défections. Yaya Touré, 34 ans, ne disputera peut-être pas les prochains matchs amicaux de la Côte d'Ivoire contre le Togo et la Moldavie.

ACCORD ENTRE GHOULAM ET MAN UNITED

En quête d'un joueur de couloir pour renforcer le secteur défensif de Manchester United, José Mourinho devrait voir débarquer dans ses rangs Faouzi Ghoulam lors du prochain mercato estival. Le latéral gauche de la SSC Naples aurait d'ores et déjà trouvé un accord avec les dirigeants du club anglais.

À la recherche d'un nouveau latéral gauche pour la saison prochaine, Manchester United aurait déjà trouvé un accord avec Faouzi Ghoulam, sous contrat jusqu'en juin 2022 avec la SSC Naples. Le club anglais devrait verser une somme de 30 millions d'euros à l'actuel 2e de Serie A pour obtenir la signature de l'ancien joueur de l'AS Saint-Étienne.

Représentant de l'international algérien de 27 ans de José Mourinho, c'est l'agent Jorge Mendes qui s'occuperait de faciliter la transaction, en à croire le média TMW. Annoncé tout proche de rejoindre le Paris Saint-Germain l'été dernier, Faouzi Ghoulam pourrait finalement quitter le Championnat italien, qu'il avait rejoint en 2014. Pour le remplacer, Napoli aurait déjà la main sur l'Espagnol Alejandro Grimaldo du Benfica Lisbonne.

JUVENTUS : KURZAWA CIBLÉ ?

La rumeur grandit en Italie. Et si Paris faisait de nouveau affaire avec le Juventus cet été ? Après Blaise Matuidi en août dernier, la Vieille Dame penserait à Layvin Kurzawa pour renforcer sa défense.

Dans son édition de jour, Tuttosport indique en effet, que le latéral gauche parisien plairait à la direction qui doute de pouvoir garder longtemps le Brésilien titulaire, Alex Sandro, très sollicité.

Ainsi, les Turinois auraient jeté leur dévolu sur l'international français pas franchement à son avantage cette saison dans le club de la capitale. Également à la recherche d'un latéral droit, la Juventus aurait d'ores et déjà bouclé le transfert de Matteo Darmian (Manchester United), toujours selon les informations du quotidien transalpin.



Tottenham fixe le prix d'Alderweireld
Le club londonien espère tirer un bon prix du départ quasiment certain de son joueur l'été prochain. Le départ de Tottenham de Toby Alderweireld l'été prochain est quasiment acté. Les Spurs auraient donc fixé le prix du défenseur central. À en croire le média belge HLN, ils voudraient retirer 50 millions du transfert. Blessé et très peu utilisé par Mauricio Pochettino cette saison, l'international belge de 29 ans serait courtisé par Manchester United. Ces dernières semaines, un intérêt de Barcelone était également venu allonger la liste de ses prétendants.

Un nouveau nom pour remplacer Cech

Comme nous vous l'indiquions récemment, Arsenal penserait au gardien de l'Atletico Madrid, Jan Oblak, pour prendre la succession de Petr Cech. Mais le Slovène n'est pas le seul joueur à figurer sur la liste des portiers ciblés par les Gunners. En effet, le Daily Star confirme que la formation londonienne a coché le nom du dernier rempart de

Bayer Leverkusen, Bernd Leno (26 ans, 27 matchs en Bundesliga cette saison). Sous contrat jusqu'en juin 2020, l'international allemand est également la priorité de recrutement de Naples, qui va perdre Pepe Reina, en partance pour le Milan AC.



AFRIQUE/SOMMET

M. Ouyahia signe à Kigali l'accord instituant la Zone africaine de libre-échange

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet extraordinaire de l'Union africaine, a signé hier à Kigali, l'accord établissant la Zone de libre échange continentale (ZLEC) et le protocole instituant la Communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes.

L'accord a été également signé par une quarantaine de chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, lors de ce sommet extraordinaire dont les travaux sont présidés par le chef d'Etat rwandais, Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine. La mise en place de la Zone de libre échange constitue l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA, qui avait tracé une nouvelle vision de développement du continent sur les cinq prochaines décennies en s'appuyant sur une croissance inclusive et un développement durable. Elle doit inclure le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la communauté des Etats sahélo-sahariens.

Ouyahia transmet à Kigali des messages de fraternité et de considération du Président Bouteflika à ses homologues du Sénégal, de Tanzanie et du Mozambique

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a rencontré, hier à Kigali, les Présidents du Sénégal, Macky Sall, de Tanzanie, John Magufuli, et du Mozambique, Filipe Nyusi, auxquels il a transmis des messages de fraternité et de considération du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ces rencontres se sont déroulées en marge de la participation de M. Ouyahia, en sa qualité de représentant du président de la République, aux travaux du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur le lancement de la Zone de Libre échange continentale africaine (ZLEC).

Elles ont porté essentiellement sur le renforcement de la coopération bilatérale avec les trois pays, ainsi que sur les questions africaines à l'ordre du jour de l'Organisation continentale, notamment l'objet du sommet de Kigali, à savoir le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Ouyahia a également abordé avec les trois chefs d'Etat les principaux défis auxquels fait face l'Afrique et la nécessité de renforcer l'action africaine commune pour les relever efficacement et collectivement.

Les Présidents Macky Sall, Filipe Nyusi et John Magufuli ont, pour leur part, demandé à M. Ouyahia de transmettre au Président Bouteflika leurs salutations fraternelles et d'estime, ainsi que leurs vœux de bonheur et de prospérité au peuple algérien.

ALGÉRIE - NAMIBIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue namibien à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue namibien, Hage Geingob, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a indiqué que sa prochaine visite en Algérie marquera une étape "importante" dans le renforcement des excellentes relations liant les deux pays.



"La célébration par la République de Namibie de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos sincères et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour



vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple namibien frère", a écrit le Président Bouteflika dans son message.

"Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous faire part de ma grande satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié, de solidarité et

de coopération qu'entretiennent nos deux pays et de vous renouveler mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur approfondissement", a ajouté M. Bouteflika.

"Je tiens, également, à vous assurer de mon attachement au raffermissement de notre concertation sur les principales questions régionales et internationales et à la consolidation de nos efforts communs en faveur de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement de notre cher Continent", a noté le président de la République.

"Je reste convaincu que votre prochaine visite en Algérie marquera une étape importante dans le renforcement des excellentes relations qui lient nos deux pays", a conclu le Président Bouteflika.

Messahel en tournée en Bulgarie, en Serbie et en Croatie à compter de demain

Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, effectuera du 23 au 26 mars, des visites officielles en Bulgarie, en Serbie et en Croatie, à l'invitation de ses homologues des trois pays, a indiqué hier un communiqué de son département ministériel. Dans ces trois pays, M. Messahel "délivrera un message d'amitié et de considération du président de la République à ses homologues bulgare, serbe et croate", souligne le communiqué du MAE. La visite en Bulgarie, sera l'occasion pour le Chef de la diplomatie algérienne d'examiner avec son homologue bulgare, la relance du dialogue politique de haut niveau et du partenariat économique entre les deux pays, précise la même source. La Bulgarie assure la présidence de l'Union européenne depuis début janvier 2018, ce qui donnera lieu à une évaluation des relations entre l'Algérie et l'UE, ainsi que ses perspectives à terme. Le ministre des Affaires étrangères procédera, au cours de cette visite, à la signature de plusieurs accords afférents au développement de la coopération dans le domaine des archives et entre les instituts diplomatiques et des relations internationales, ainsi qu'à l'exemption des visas diplomatiques ou de service. A Belgrade, M. Messahel évoquera, le 24 mars 2018, plus particu-

lièrement, les questions régionales et internationales d'intérêt commun, ajoute-t-on. Il procédera également avec son homologue serbe à une évaluation d'étape de la coopération économique, commerciale, scientifique et technique dans la perspective de la tenue prochaine de la 21^{ème} session de la Commission mixte bilatérale. A ce titre, les secteurs de l'Environnement, des Energies renouvelables et du Développement durable, ainsi que de l'Education et de la Jeunesse et des sports, figureront en tête des priorités de la coopération, qui seront évoqués par les deux parties au cours de cette visite. A Zagreb, capitale de la Croatie, le ministre des Affaires étrangères mettra l'accent, avec ses interlocuteurs, sur la nécessité d'approfondir la coopération bilatérale, à travers la mise en place d'instruments bilatéraux, destinés à mieux encadrer et canaliser les flux d'échanges entre les deux pays et à faciliter la mise en œuvre des projets de coopération entre l'Algérie et la Croatie. La coopération dans les secteurs économique, commercial et technique, mais aussi dans les domaines culturels et des archives seront parmi les priorités que les deux ministres des Affaires étrangères évoqueront à cette occasion.

CONGRÈS MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES Abdelghani Hamel appelle à une approche sécuritaire globale

Le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la sûreté nationale (DGSN), président d'Afripol, a appelé, mardi à Madrid, lors de sa participation aux travaux du Congrès mondial sur la sécurité des frontières (20 au 22 mars 2018), à la mise en œuvre d'une approche sécuritaire globale et cohérente sur la sécurité des frontières. Au cours de son intervention, le DGSN a exposé les principales mesures et étapes effectuées par la police algérienne qui parait l'initiative de création de ce mécanisme africain permettant de coordonner les efforts des polices du

continent selon une approche sécuritaire régionale et intégrant des solutions technologiques susceptibles de garantir la sécurisation totale des frontières. Il a estimé par ailleurs que "cet événement donne une valeur ajoutée aux différents efforts visant à améliorer la coopération" entre les institutions sécuritaires et les partenaires des secteurs privés et publics spécialisés dans les technologies de pointe et également de trouver des solutions efficaces qui garantissent une meilleure maîtrise de la gestion des frontières. Le DGSN a en outre valorisé le rôle impor-

tant assigné aux organisations sécuritaires internationales telle qu'Afripol dans leur lutte contre la propagation des crimes en relation avec les frontières, la radicalisation, le commerce illicite de drogues et des armes à feu, la contrebande et la cybercriminalité. Le général-major a rappelé les priorités du plan de travail d'Afripol pour 2017-2019 qui concordent parfaitement avec les objectifs de l'Union africaine visant à prévenir et à lutter contre toutes les formes des crimes transnationaux notamment le crime organisé, la cybercriminalité, l'émigration clandestine, à travers

une étroite coordination avec les partenaires internationaux dans les questions d'intérêt commun et la contribution dans la bonne gouvernance des frontières. Des responsables de haut niveau d'agences d'application de la loi, d'organisations sécuritaires internationales et divers acteurs participent également à ce congrès et tenteront d'examiner les perspectives de coopération et de renforcement du partenariat à travers l'adoption d'une vision commune à même de relever les défis relatifs à la sécurité des frontières.